

Le procès Barnabé laissera subsister bien des interrogations, admet la Couronne

YVES BOISVERT

Dès l'ouverture hier du procès des cinq policiers accusés de voies de fait graves sur la personne du chauffeur de taxi Richard Barnabé, le ministère public a annoncé que le procès laisserait subsister bien des interrogations et que la tâche du jury ne serait pas facile.

Me Jean Lortie, l'avocat de la Couronne dans cette affaire, a fait cette mise en garde hier matin, à la première journée du procès présidé par le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure.

Le juge a rappelé aux sept hommes et cinq femmes que la Couronne a le fardeau de démontrer la culpabilité des cinq accusés, des policiers de la CUM qui font face à trois accusations communes : voies de fait graves, voies de fait causant des lésions corporelles et avoir infligé des lésions corporelles illégalement à Richard Barnabé.

Le juge Greenberg a insisté sur le fait que les verdicts doivent être individualisés et non l'objet d'un « package deal ». Ainsi, il se pourrait qu'un accusé soit reconnu coupable et les quatre autres acquittés. Autrement dit, même si les cinq policiers subissent leur procès ensemble, ils doivent être jugés « séparément ».

Après le mot d'introduction du magistrat, Me Lortie a résumé la preuve du ministère public.

Les voies de fait, a expliqué Me Lortie au jury, c'est l'emploi de la violence ou de la force contre une personne sans son consentement.

« Là où le procès se complique, c'est que les policiers ont le pouvoir, de par la loi, d'appliquer la force contre une personne sans son accord, dans une certaine limite », a dit Me Lortie, situant immédiatement le cœur du débat.

Une des questions centrales sera donc de savoir si la force utilisée par les policiers, ce soir-là, était à l'intérieur des paramètres de la loi.

Dans la soirée du 13 décembre 1993, les cinq accusés étaient de service au poste 44, dans le nord de l'île de Mont-



L'agent Michel Vadeboncoeur

réal. Il s'agit de Manon Cadotte, 25 ans ; Pierre Bergeron, 41 ans ; André Lapointe, 31 ans ; Michel Vadeboncoeur, 31 ans ; et Louis Samson, 32 ans.

Poursuite

Ce soir-là, la police de la CUM est appelée à venir arrêter un individu qui a fracassé la vitre d'une église. Des policiers se rendent sur les lieux, mais le suspect démarre sans les attendre.

Il s'agit de toute évidence d'un fuyard, dit Me Lortie, car cet individu se fait poursuivre par les policiers. Une poursuite s'engage dans les rues de Montréal, en direction nord, et elle prend fin à Laval, dans l'entrée de la maison de Raymond Barnabé, un frère de la victime qui est policier à la CUM (mais qui n'a rien eu à voir avec l'opération policière).

Pendant la poursuite, le nombre de policiers impliqués va croître sensiblement. Finalement, c'est un groupe imposant de policiers qui va procéder à l'arrestation de Richard Barnabé, devant la maison de son frère.

« Il est certain que l'arrestation ne s'est pas faite sans heurts », a expliqué Me Lortie.



L'agent Manon Cadotte

Richard Barnabé, qui a fait une « chute » lors de l'arrestation, saigne. Il est emmené dans une cellule du poste 44.

Sur cette partie de l'événement, « certaines circonstances demeureront dans la pénombre », a admis Me Lortie : « Il n'est pas évident que tout ce qui s'est passé sera mis en preuve devant vous. »

Pas d'urgence

Quoi qu'il en soit, des témoins viendront dire qu'Urgences Santé a été appelé assez rapidement. Barnabé a été examiné brièvement, et les infirmiers ont jugé qu'il n'y avait pas d'urgence à ce moment-là. Mais à la demande des policiers, Urgences Santé a décidé d'hospitaliser Barnabé.

« On parlait alors d'un cas de psychiatrie ou d'un problème de toxicologie », a dit Me Lortie.

C'est après cette décision que les choses se gâtent. Mais comment exactement ? Il semble qu'on ne pourra le savoir parfaitement.

La porte du bloc cellulaire (la partie du poste de police où sont les cellules) n'est pas ouverte tout le temps, et ce qui se passe derrière n'est pas toujours clair.

« Certaines personnes témoigneront de leurs perceptions ; certaines ont entendu des bruits », a annoncé Me Lortie.

Ce qu'on sait, c'est qu'à un moment donné, dans la nuit du 14 décembre 1993, un ambulancier d'Urgences Santé s'est rendu à nouveau auprès de Barnabé. Le pouls du chauffeur de taxi, dans la cellule, était fuyant, et son cœur s'est même arrêté. Une réanimation a été pratiquée sur place et les ambulanciers ont immédiatement transporté le patient à l'hôpital Saint-Michel, à un coin de rue de là. Rapidement, Barnabé a été transféré à l'Institut neurologique de Montréal, car on craignait — avec raison — des dommages au cerveau. Barnabé est toujours dans le coma.

Points d'interrogation

« Il y aura beaucoup de points d'interrogation. Le procès va tenter de répondre à ces interrogations. Mais il est peu probable que nous réussissions à répondre à toutes. Y compris les interrogations du point de vue médical », a dit Me Lortie.

« Votre tâche ne sera pas facile. C'est dans l'analyse, dans la compréhension que vous pourrez découvrir le verdict qu'il faut rendre », a-t-il dit en conclusion.

Deux témoins « techniques » ont été entendus ensuite. Claude Asselin, 44 ans, technicien en scènes de crime de la Sûreté du Québec, qui a fait des plans des différents lieux, et qui a pris des photos.

M. Asselin a dit que du sang a été retrouvé au plafond, sur la vitre et sur la banquette du véhicule qui a transporté Barnabé au poste de police. Il a photographié Barnabé à l'hôpital et a constaté qu'il avait des ecchymoses au visage, sur les bras et les jambes.

Dans les vêtements de Barnabé, les policiers ont découvert un feuillet paroissial et deux livrets *Prions en Eglise*.

Daniel Trudeau, 41 ans, de la SQ lui aussi, a également pris des photos des scènes.

Le procès se poursuit ce matin au palais de justice de Montréal, où plus de 20 reporters suivent l'affaire.

Deux fois plus de consultations mais un mandat réduit?

CLAUDE-V. MARSOLAIS

L'administration Bourque pourrait multiplier les instances de consultation à l'échelon des quartiers, mais en leur retirant toute possibilité de discuter de l'aménagement urbain.

C'est en tout cas ce que recommande la Commission du conseil sur la révision des procédures de participation et de consultation publiques, présidée par la conseillère Claire Saint-Arnaud.

La commission, composée majoritairement de conseillers de Vision Montréal, propose en effet de créer entre 16 et 22 conseils consultatifs de districts et de conserver les neuf conseils consultatifs d'arrondissements.

Si cette recommandation est retenue, le budget prévu pour la consultation doublerait. En 1994, le budget des Conseils consultatifs d'arrondissements était d'environ 800 000 \$.

Les conseils consultatifs de districts auraient comme mission d'étudier les requêtes des citoyens, d'informer les citoyens sur les politiques de la Ville et de permettre aux Montréalais de poser des questions aux élus.

Quant aux Conseils consultatifs d'arrondissements, leur rôle consisterait à étudier les impacts budgétaires et autres questions qui n'ont pas été précisées.

Enfin, la commission envisage la création d'une commission itinérante pour consulter les citoyens sur l'aménagement urbain.

« La nouvelle structure de consultations publiques, si elle est retenue par l'administration municipale, signifiera finalement que le citoyen de Montréal aura moins de pouvoir que dans la plus petite municipalité du Québec puisqu'on lui enlève la possibilité d'agir sur son environnement », a commenté M. Richard Théorêt, vice-président de la commission et représentant du RCM.

En effet, comme Montréal n'est pas astreinte à la loi 125 sur les référendums municipaux, la seule possibilité qui reste aux Montréalais d'être consultés consiste à inscrire dans la Charte de la Ville des mécanismes compensatoires.

M. Théorêt craint qu'en confiant à une commission itinérante tout le volet de l'aménagement urbain, on éloigne davantage les citoyens des prises de décision qui les concernent, ce qui risque d'engendrer des confrontations avec les promoteurs de projets.

C'est d'ailleurs son intention de présenter dès ce soir, lors de la poursuite des travaux de la commission, une proposition pour créer une entité semblable à l'ex-Bureau de consultation de Montréal, entité composée de gens compétents qui assureront la consultation sur les grands projets de la Ville, comme par exemple le plan d'aménagement du mont Royal.

Des 89 intervenants ou organismes qui ont produit des mémoires devant la Commission du conseil sur la révision des procédures de participation et de consultation publiques, il ressort que les Montréalais tiennent toujours aux mécanismes de consultation selon un mode de fonctionnement statuaire, régulier, accessible et connu de la population, même s'ils reconnaissent la nécessité de simplifier les procédures.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Les quatre policiers de la famille Roy, en grande conversation avec le chef Jacques Duchesneau : Marie-Claude, qui vient de prêter serment ; son père Claude, sergent-détective au service des renseignements ; son oncle Yvan, du poste 55, ainsi que son grand-père, Aimé, 86 ans, qui a pris sa retraite en 1969.

Chez les Roy, on est policier de père... en fille

ÉRIC TROTIER

Toute petite, Marie-Claude Roy jouait toujours à la police et aux bandits. Et c'est toujours elle qui faisait la « police ». Normal, puisque chez les Roy, on est flic de père en fils... et maintenant de père en fille.

Marie-Claude est restée petite (elle mesure cinq pieds quatre pouces), mais la jeune femme de 21 ans fait tout de même partie du plus récent contingent de policiers temporaires qui ont prêté serment hier devant le directeur du service de police de la CUM, Jacques Duchesneau.

« J'ai toujours voulu faire le métier de mon père, raconte-t-elle. J'étais un garçon manqué dans le temps ; rien d'autre ne m'intéressait. Faut dire que j'avais plus qu'un modèle ! »

En effet : son père, le sergent-détective Claude Roy, de la section des renseignements de la police de la CUM, a toujours été heureux dans son métier, même après 30 ans ; son oncle, Yvan Roy, est lui aussi policier à la CUM, au poste 55 ; enfin, son grand-père Aimé, 86 ans, est un ancien inspecteur de la police de Montréal qui a pris sa retraite en... 1969 !

Le seul obstacle qui aurait pu empêcher Marie-Claude de franchir les grandes portes de la police est sa taille.

« Mais quand ils ont aboli les restric-

tions de grandeur, ma décision était prise, dit-elle. Tout ce qui a suivi, les cours, la formation, l'entraînement, a été plutôt facile. »

On peut dire que Marie-Claude en mange, de la police : « J'ai la piqure ! Tout me fascine dans ce métier. J'ai tellement hâte de procéder à mes premières arrestations, mes premières enquêtes... »

Comme ses collègues qui ont prêté serment hier, l'agent Roy suivra durant trois semaines une formation spéciale avant de se retrouver au poste 22, à Verdun, à la fin du mois.

Dans ce contingent de 165 policiers temporaires (ils ont un contrat de six mois en poche), on retrouve 44 femmes, 16 membres de « minorités visibles » et 39 policiers provenant des « communautés culturelles ». Également, plusieurs fils et filles de policiers, des frères et même... deux jumeaux identiques !

Le maire Pierre Bourque leur a souhaité la bienvenue en leur parlant d'amour... et de l'engagement qu'ils ont pris « afin d'assurer l'harmonie qui doit exister entre les hommes et les femmes de l'île de Montréal ».

« Nous comptons sur vous ; le maire de Montréal compte sur vous », a déclaré M. Bourque, avant d'ajouter : « Montréal est une ville extraordinaire, une île extraordinaire, une société fragile remplie de diversité. Cette diversité

est notre richesse, mais ça peut aussi devenir un obstacle. Essayons ensemble de bâtir une ville humaine. »

Plus terre à terre, le chef Duchesneau a parlé à ses recrues de la criminalité complexe qui les attend, mais aussi du travail de relations humaines qu'ils auront à accomplir : « Vous devrez vous adapter aux différents interlocuteurs auxquels vous ferez face. Vous devrez répondre à leurs besoins spécifiques. Vous aurez aussi à rassurer des victimes, chaque fois en vous disant : voilà une personne à qui on vient de jouer un sale tour. Quand vous serez appelés sur un autre événement, vous devrez laisser des éléments de solution durable à ceux que vous quitterez. »

Le chef Duchesneau a également parlé du respect de « tous » les citoyens : « Je vous demande de faire chaque arrestation en gardant la tête froide, en conservant la dignité des gens. Imaginez que vous arrêtez le père ou la mère d'un ami... »

Le chef de police n'a pas caché à son contingent qu'il ne pourra peut-être pas les garder à son service, à la fin du contrat de six mois, en raison de sévères restrictions budgétaires à la CUM.

« Mais je vous garantis que les policiers qui agissent aujourd'hui à titre de temporaires seront les premiers sur la liste d'embauche de permanents », a conclu le chef, fort applaudi par ses troupes.

L'EXPRESS DU MATIN

URGENCES SANTÉ

■ Un deuxième tour de scrutin sera finalement nécessaire pour élire le nouveau président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ), le syndicat qui représente les employés d'Urgences Santé, aucun des quatre candidats en lice n'ayant réussi hier à obtenir la majorité absolue. Claude Lemay, le président intérimaire du syndicat, et Yvon Doré, technicien ambulancier à Laval, ont mérité une place pour ce nouveau tour qui se conclura le 1^{er} juin prochain.

VISITE ACCORDÉE

■ Jocelyne Champagne, cette mère de famille originaire de Baie-Comeau qui aimait mieux passer deux ans en prison que de ramener leur fille de huit ans à son père qui s'en était vu confier la garde légale, pourra désormais avoir un accès limité à l'enfant. Le juge Ross Goodwin, de la Cour supérieure, vient en effet d'accorder à la mère un droit de visite par mois, d'une durée de trois heures. Le juge maintient l'ordonnance qu'il avait émise, en avril 1994, comme quoi le père exerçait seul l'autorité parentale sur Carolyne ; mais l'homme devra, dorénavant, transmettre à son épouse tout rapport médical, bulletin scolaire ou évaluation écrite concernant la fillette, qui est handicapée.

CORPS CALCINÉ

■ Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont écarté hier l'hypothèse du suicide dans le cas du corps calciné découvert dimanche dernier dans un champ situé à Maricourt, une petite localité voisine de Valcourt. L'autopsie, réalisée par la Direction des expertises judiciaires à Montréal, a révélé que le cadavre est celui d'une jeune femme de 18 à 25 ans, mesurant 1,60 m et pesant 45 kg. Aucune trace de blessure n'a été trouvée sur le corps de la victime, qui serait morte par asphyxie. Le résultat de l'analyse toxicologique ne sera connu que dans quelques semaines. Les personnes qui détiennent des informations sont invitées à communiquer avec la SQ au (819) 564-1212.

PARTI DES MONTRÉALAIS

■ Jérôme Choquette, candidat à la mairie de Montréal l'automne dernier, a demandé hier au Directeur général des élections, Pierre-F. Côté, le retrait d'autorisation du Parti des Montréalais. Cette formation dirigée par M. Choquette n'a recueilli que 13 p. cent des suffrages exprimés en novembre et, pour cette raison, n'a pas droit au remboursement de ses dépenses électorales. En outre, ses deux élus ont récemment abandonné le parti, si bien que l'on se trouve présentement dans une situation financière pour le moins précaire.

HOMME RECHERCHÉ

■ Un individu de Verdun, Édouard Savard, 27 ans, considéré par la Sûreté du Québec comme dangereux, est activement recherché relativement à un vol qualifié survenu le 10 avril à La Présentation, dans la région de Saint-Hyacinthe, où un couple âgé a été battu et attaché. Le suspect, qui serait armé, mesure cinq pieds et huit pouces et pèse 150 livres. Lors de l'événement, trois individus s'en étaient pris au couple. Un des membres du trio, Stéphane Labrie, 28 ans, qui serait également armé, s'est évadé le 3 mai du Centre de détention de Saint-Hyacinthe. L'enquête est menée par l'Unité des crimes contre la personne de la SQ à Montréal.

L'AIL DES BOIS

■ Les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) surveilleront désormais la vente d'ail des bois dans les établissements commerciaux du Québec. À cette fin, une entente est intervenue entre le ministère de l'Environnement et le MAPAQ, qui a accepté que ses inspecteurs des aliments agissent comme inspecteurs de la flore et appliquent le Règlement sur l'ail des bois dans les établissements qu'ils visitent.

NOUVEAU PARTI À ST-HUBERT

■ Le Directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté, vient d'autoriser un nouveau parti politique à Saint-Hubert, Option Saint-Hubert. Le chef est Claude Leblanc et son représentant officiel est Claude Ferland.

MORT D'UN PRÉVENU

■ Les policiers de l'Escouade des crimes majeurs de la SQ sur la Côte-Nord ont terminé leur enquête sur les circonstances de la mort d'Alain Michel, 25 ans, trouvé pendu dans une cellule du centre de détention de Sept-Îles, le 17 avril dernier. Il avait été incarcéré la nuit précédente, à la suite de voies de fait, par les membres du service de la sécurité publique Vashat-Malliotenam. Tout indique que malgré des rondes régulières effectuées par le personnel à l'intérieur du centre de détention, l'homme se serait pendu à l'aide de ses bas.

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

À l'ombre du référendum

Dans tout le vent de spéculations qui a précédé le dépôt du premier budget péquiste, on s'est souvent demandé si le ministre Campeau, à l'occasion de ce moment politique important pour le gouvernement Parizeau, présenterait un budget référendaire.



La réponse est oui. Le budget qu'a dévoilé, hier après-midi, le ministre des Finances, Jean Campeau, est un budget référendaire. Mais pas dans le sens primaire du terme. Le ministre n'a pas multiplié les cadeaux et n'a pas dérapé, comme l'a fait, par exemple, son prédécesseur libéral, André Bourbeau, avec son infâme brouillon de l'an dernier. Malgré le débat constitutionnel qui pèse sur notre vie politique et économique, Jean Campeau a présenté un document honnête dans l'ensemble et fiscalement responsable.

Mais il est évident que l'échéance référendaire a imposé de sérieuses contraintes, qu'elle a amené le ministre Campeau à lire un discours truffé d'allusions à la souveraineté et de dénominations du régime fédéral et, surtout, qu'elle l'a amené à remettre les vraies décisions à plus tard.

C'est ainsi que nous avons en quelque sorte eu droit à deux discours du budget. Le premier, qui porte sur l'année en cours, est assez efficace, mais superficiel. Le second, pour l'an prochain et pour dans deux ans, est semé d'embûches et entouré d'inconnues.

Commençons par le budget de cette année. Jean Campeau a réussi à surprendre tout le monde en annonçant une significative réduction du déficit, qui passe de 5,7 milliards, l'an dernier, à 3,975 milliards, pour 1995-96. En passant en dessous du seuil magique de quatre milliards, le ministre réussira sans doute à amadouer les marchés financiers. Il indique aussi que son gouvernement prend très au sérieux la question de la dette et du déficit. C'est là un message important et rassurant.

Cela étant dit, pour arriver à ce résultat, le ministre a choisi la voie de la facilité. En gros, le gel des dépenses de la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, a ramené le déficit

de 5,7 à 5,0 milliards. L'autre milliard, le ministre Campeau est allé le chercher exclusivement du côté des taxes, en frappant les entreprises, surtout par le biais d'une hausse de la taxe sur le capital et de la contribution aux services de santé, et aussi en resserrant la perception fiscale et la chasse aux activités souterraines.

Il n'y a rien de scandaleux à taxer des entreprises qui sont mieux traitées que dans les provinces voisines, d'autant plus que cette hausse de leur fardeau fiscal est temporaire. Mais s'il y avait un défi, relevé partout ailleurs au Canada, c'était bien de réussir à réduire le déficit sans compter sur la béquille de la fiscalité. Ce défi n'a pas été relevé.

Sur le plan politique, ce budget réussit toutefois à ne pas nuire au gouvernement Parizeau dans ces mois qui précèdent le référendum. Il ne touche pas directement les simples citoyens, et il cible les entreprises qui, nous le savons, ne constituent pas le bassin d'appui traditionnel aux forces du OUI.

Et cette image de sérieux est renforcée par une série de mesures limitées sur l'emploi, sur le nettoyage du régime fiscal et surtout sur une fusion réelle entre la TPS et la TVQ, qui éliminera les aberrations du régime actuel.

Mais ce discours du budget laisse presque entier le défi de la lutte contre le déficit. À la fin de cette année, le déficit, si les prévisions sont justes, sera encore à 3,975 milliards. Il faudra aller chercher presque deux milliards et demi de plus pour atteindre l'objectif que le gouvernement péquiste s'est lui-même fixé, soit de ramener à zéro le déficit des opérations courantes en deux ans. Et là, on nage dans l'inconnu.

À ce point, même s'il n'est pas souhaitable de mêler la politique et les finances publiques, nous sommes forcés de faire une digression de nature référendaire, parce que le discours de M. Campeau nous y oblige.

La thèse du ministre, c'est qu'avec ses hausses de taxes des entreprises et des compressions d'un demi-milliard, en 1996 et en 1997, il réussirait à régler le problème du déficit. Mais le budget fédéral, dit-il, qui réduit les transferts sociaux aux provinces, impose un manque à gagner d'un milliard, l'an prochain, et de 2,5 milliards, dans deux ans, qui compromet les résultats qu'il aurait sinon obtenus.

Et ce sont ces compressions fédérales qui forcent M. Campeau à prendre d'autres mesures : des réductions additionnelles de 725 millions, dans deux ans, et, surtout, une hausse de un p. cent de la TVQ, dès l'an prochain. Si Québec sabre tant et s'il taxe les citoyens, affirme M. Campeau, c'est la faute du gouvernement fédéral et on peut éviter ce sort funeste en choisissant la souveraineté. Amen.

Le raisonnement est d'une rare inélégance et repose sur des bases incroyablement fragiles. Il est vrai que le budget fédéral, avec son pelletage de déficit, fait mal au Québec. Mais le budget exagère grossièrement cet impact, avec des calculs qui frisent la malhonnêteté intellectuelle, et passe sous silence le fait que huit autres provinces, toutes aussi touchées, ont avalé la pilule.

Mais si on oublie cette inévitable gémulation à la cause, qui en fait n'a pas sa place dans un budget, il n'en reste pas moins que M. Campeau envoie deux messages. Le premier, c'est qu'il n'est pas capable d'arriver à son objectif sans taxer les citoyens. Et le second, c'est que son gouvernement ne semble pas avoir la moindre idée de la façon dont il s'y prendra. Le budget prévoit, en effet, de très importantes compressions : 500 millions l'an prochain, et 1,225 milliard, dans deux ans. Tout ça sans donner le moindre détail sur la façon dont on y arrivera.

Or, la plupart des ministres des Finances qui ont proposé des mesures timides dans l'immédiat et promis des succès impossibles pour les années suivantes se sont lourdement trompés. Il y a cependant une exception à cette règle, et c'est le ministre fédéral Paul Martin qui, après un premier budget décevant, a livré la marchandise lors de son second budget.

Il est possible que le gouvernement Parizeau suive le même chemin et que le ministre Campeau, une fois passée l'échéance référendaire, profitera de cette autre année pour trouver son rythme de croisière, imposer sa philosophie d'austérité et amorcer les virages qui l'amèneront à l'élimination du déficit.

Mais en clair, cela signifie que le vrai test sera l'an prochain et qu'en attendant, le gouvernement Parizeau exige de nous une profession de foi.

Alain DUBUC

Guerre ou paix entre Serbie et Croatie ?

La guerre civile yougoslave, qui a embrasé la Bosnie et la Croatie, est avant tout une guerre entre Serbes et Croates.



Il est vrai que l'armée serbe n'a jamais affronté l'armée croate et que les combats se déroulent entre d'autres formations. Mais il est également clair qu'il n'y aura pas de paix dans la région tant que Belgrade et Zagreb n'auront pas rétabli des relations normales.

C'est pourquoi l'offensive éclair de l'armée croate contre l'enclave serbe dans l'ouest de la Slavonie est, soit le prélude à une guerre généralisée entre les Serbes et les Croates, soit un rituel nécessaire au rétablissement de la paix entre les deux pays. Et, dans un cas comme dans l'autre, c'est une indication que la mission de maintien de la paix des Nations unies dans la région n'a plus aucun sens.

Les Nations unies peuvent encore jouer un rôle important dans la coordination et la protection de l'aide humanitaire en Bosnie. Mais l'utilité des casques bleus pour faire régner la paix ou, plus modestement, pour essayer de faire respecter une trêve temporaire est largement dépassée. Les casques bleus sont constamment entourés de belligérants plus nombreux et mieux équipés qu'eux, qui les tournent facilement en spectateurs impuissants ou en font des otages en puissance. Leur inutilité est soulignée par le fait qu'ils sont devenus tellement nombreux qu'il faudrait monter une opération militaire d'envergure pour les rapatrier, ce qui ne manquerait pas de relancer les hostilités entre les différents camps bosniaques.

Le meilleur espoir de rétablir la paix est donc de favoriser le dialogue entre Belgrade et Zagreb, deux gouvernements qui ont cherché à se tenir le plus possible à l'écart des hostilités ouvertes. Mais ce n'est pas tout le monde qui est prêt à rechercher une paix raisonnable dans ces deux pays. Chacun a ses extrémistes qui ne songent qu'à poursuivre les chimères d'un nationalisme extrême.

En Croatie, il y a ceux qui veulent reconquérir tout le territoire national pour y imposer les rigueurs de l'État unitaire. Le président Franjo Tudjman les a calmés pour l'instant avec la campagne très réussie en Slavonie. Mais ils se préparent à reprendre la Krajina, où les Serbes sont en majorité dans plusieurs régions. Une telle campagne pourrait précipiter une guerre serbo-croate généralisée.

La Serbie a aussi ses irrédentistes prêts à faire campagne. Ceux-ci se rendent compte que les forces Serbes disséminées en Serbie, en Bosnie et en Croatie sont actuellement plus fortes que leurs adversaires, mais que les Croates et les Bosniaques peuvent plus facilement se réarmer et se ravitailler. Ils croient donc qu'il serait avantageux de remporter une victoire immédiate ou de faire une longue guerre défensive plus tard.

La guerre civile en Yougoslavie a déjà duré plus longtemps que les luttes fratricides, lors de l'occupation allemande, pendant la Seconde guerre mondiale. Une nouvelle escalade entre Belgrade et Zagreb pourrait durer jusqu'à l'épuisement du pays et les présidents Tudjman et Slobodan Milosevic sont sans doute conscients de cette folie.

Pendant longtemps, les Nations unies, les grandes puissances qui forment le groupe de contact et une série de médiateurs ont surtout cherché une solution au problème de la Bosnie. Ils ont ainsi concentré leur attention sur un pays, dont l'indépendance véritable serait extrêmement problématique, et regardé tout le reste en marge de ce casse-tête. Le groupe de contact devra maintenant donner priorité aux relations entre Belgrade et Zagreb et pousser ces deux gouvernements à reconnaître leurs frontières respectives.

Les grandes puissances devront obtenir de M. Milosevic qu'il renonce ouvertement à la réalisation d'une grande Serbie et qu'il garantisse les frontières et l'indépendance de la Croatie et de la Bosnie. En retour, ces deux pays garantiraient les droits de leurs citoyens serbes et donneraient à leurs communautés un statut d'autonomie. Les trois pays pourraient alors créer une sorte de partenariat, sans aller jusqu'à réinventer la Yougoslavie, cette fédération malheureuse.

Il n'y a vraiment pas d'autre solution, car l'échange de populations pour créer des États véritablement ethniques s'est toujours terminé dans des déchirements et de la haine. Quant à la conquête militaire, elle a invariablement servi de prétexte à la prochaine guerre balkanique, depuis l'époque romaine.

Frédéric WAGNIÈRE

SARAJEVO ... 50 ANS APRÈS L'AUTRE !



La boîte aux lettres

Les Ailes de la mode : un magasin familial

■ La présente se veut une réponse à l'article publié à notre sujet dans l'édition de *La Presse* du 3 mai.

Je tiens à vous manifester notre profond désaccord quant à l'impression générale que laisse planer cet article. Votre journaliste, par ses allusions subjectives et malveillantes (« Suffit maintenant d'astiquer votre carte de crédit... gold si possible... » « Chic et plutôt cher... » « Ne débarquez pas au Ailes de la Mode pour dénicher l'aubaine du siècle », etc...) contribue à diffuser l'impression que Les Ailes de la Mode est un magasin inabordable pour le consommateur moyen. Ce qui n'est pas du tout le cas.

En effet, 70 % de la marchandise en magasin est de qualité « moyen de gamme » et 30 % « haut de gamme ». C'est donc dire que la grande majorité des consommateurs trouve son compte chez nous, puisqu'il y en a pour toutes les bourses et tous les goûts. Des tailleurs pour femme, il y en a à compter de 150 \$, le prix moyen des chemises pour homme se situe autour de 60 \$. Savez-vous aussi qu'aux Ailes de la Mode on peut prendre le lunch au resto, Côté Jardin, pour aussi peu que 4,95 \$ (salade, pizza et breuvage) ? La liste de ces exemples pourrait s'allonger, mais il n'y a rien de mieux que de constater par soi-même.

Au chapitre du service à la clientèle, votre journaliste insinue que nos attachés-clients «...sourient à pleines dents, façon jeune caissière chez McDonald ». Cette affirmation, plutôt élémentaire, ne reflète en rien la philosophie de notre service à la clientèle qui est la pierre angulaire des Ailes de la Mode. Plus de 12 000 heures de formation spécialisée ont été dispensées à l'ensemble de nos attachés-clients, afin qu'ils soient en mesure de mieux répondre aux besoins de nos clients. Ce que nous qualifions d'Extra-Service aux Ailes de la Mode c'est d'abord et avant tout :

- 280 employés adéquatement formés, polyvalents et dévoués ;
- un service en quatre langues : français, anglais, espagnol et chinois ;
- des retouches gratuites par des tailleurs professionnels, le cirage gratuit des chaussures ;
- un service d'emballage-cadeau, un vestiaire gratuit, des fauteuils roulants et une infirmerie, des salles de bain avec aire d'allaitement et des tables à langer incluant les couches gratuites ;
- des concerts tous les dimanches et un coin piano pour relaxer.

Comme vous le voyez, Les Ailes de la Mode n'est pas un magasin comme les autres. C'est un magasin destination où nous avons réinventé le grand magasin d'autrefois, là

où la qualité du service à la clientèle primait.

Il est donc important pour nous, qui avons l'intention d'ouvrir cinq autres magasins Les Ailes de la Mode au Québec, au cours des prochaines années, que les consommateurs comprennent bien notre positionnement de magasin familial, accessible et où le service à la clientèle est au centre de nos préoccupations.

Paul DELAGE ROBERGE
président et chef de la direction, Les Boutiques
San Francisco Incorporées

L'autre versant des choses

■ Je suis renversé, comme plusieurs, qu'on présente les beautés de l'astrologie dans un manuel scolaire du primaire ; ça n'a aucun sens ! Cet événement m'a toutefois amené à une réflexion et à deux questions.

Comment se fait-il qu'on s'inquiète tant de voir l'astrologie apparaître dans nos manuels scolaires alors qu'on enseigne, dans les cours de catéchèse, des croyances tout aussi étonnantes, du point de vue des non-croyants ? Tant qu'on acceptera, comme société, que certaines croyances (même si elles sont éminemment respectables) fassent partie des programmes scolaires, il ne faudra pas trop s'étonner que d'autres croyances, parfois moins respectables, cherchent elles aussi à se frayer un chemin jusque-là.

Dans la ligne de cette première réflexion, on peut se demander sur quoi devrait se fonder le choix de permettre ou non la présence de tel ou tel contenu dans un manuel scolaire. Sur l'opinion de la majorité ? À ce compte-là l'astrologie pourrait-elle aussi acquiescer son droit de cité, comme la religion catholique, si une majorité le souhaitait ? Peut-être même, qui sait, une majorité le souhaite-t-elle déjà... Non, je ne crois pas que ce soit la voie à suivre.

Mais comment alors résoudre le problème ? Entre une équipe de fonctionnaires qui, une fois par 10 ans, laisse s'échapper sur le marché un manuel douteux et des fonctionnaires qui, s'élevant en censeurs, viendraient décider pour nous tous ce qui, au niveau du contenu, est bon pour nos enfants. Je préfère encore le premier risque... même si je souhaiterais bien sûr éviter les deux. Le problème est clair mais la solution l'est moins, vous me l'accorderez.

Je frémis toujours lorsque je vois poindre à l'horizon la censure des bien-pensants, surtout lorsqu'elle se draine dans l'indignation... et qu'elle en reste là ! Une fois qu'on s'est bien baigné dans son indignation, il faut passer aux solutions ; et c'est là que le vrai problème commence. Et il va bien falloir le régler !

André NORMANDEAU
Sherbrooke

OPINIONS

« Un budget qui a des dents et du coeur ! »

« La suite des choses dépendra du choix que nous ferons quant à notre avenir collectif »

La Presse reproduit ici de larges extraits du discours sur le budget présenté, hier, à l'Assemblée nationale, par le ministre des Finances, M. Jean Campeau.

Lorsque les Québécoises et les Québécois ont élu une nouvelle équipe de gouvernement, le 12 septembre dernier, ils ont voulu qu'un souffle nouveau anime la gestion de leurs affaires. Et ils s'attendent à ce que notre équipe fasse preuve de réalisme et de rigueur, qu'elle ne manque pas d'imagination et qu'elle respecte la parole donnée.

En campagne électorale, nous avions pris l'engagement d'éliminer dans deux ans le déficit des opérations courantes, c'est-à-dire de cesser d'emprunter pour payer les dépenses d'épicerie. Nous avions pris l'engagement de le faire sans augmenter les impôts des particuliers, qui sont déjà élevés.

Ces engagements, nous les avons pris sur la base de prévisions qui nous indiquaient que le déficit de l'an dernier serait de 4,4 milliards de dollars. À notre arrivée au pouvoir, nous avons découvert qu'il se dirigeait vers 6,1 milliards de dollars. Mais nous avons décidé de maintenir nos engagements.

Pour y arriver, nous allons réduire cette année, pour la première fois depuis plus de 25 ans, les dépenses de programmes de l'État. Nous réaliserons un effort supplémentaire de réduction de un demi-milliard de dollars l'an prochain et, l'année suivante, d'un autre demi-milliard de dollars. Dans deux ans, nous dépenserons 5 milliards de dollars de moins que si nous n'avions pas pris ces mesures énergiques.

En plus, nous allons nous assurer de la perception intégrale de tous nos revenus. Nous allons intensifier nos efforts et poursuivre notre lutte acharnée contre le travail au noir, la contrebande et les jeux illégaux.

Enfin, pour réduire rapidement le déficit, nous devons aussi, mais cela pour une courte période seulement, demander un effort particulier aux grandes entreprises.

Avec les mesures de ce budget, nous aurons normalement réduit le déficit à 800 millions de dollars, en 1997-1998. Nous aurons non seulement atteint l'objectif d'éliminer le déficit des opérations courantes, mais, mieux encore, nous aurons dégagé un important surplus.

Toutefois, il nous faut maintenant faire face aux impacts négatifs du dernier budget fédéral, qui atteignent près de 2 milliards et demi de dollars en 1997-1998. Malgré cela, nous allons quand même tenir notre engagement de cesser d'emprunter pour des dépenses courantes.

Dans le cadre du système fédéral actuel, nous n'aurions d'autre choix, pour combler cet écart et atteindre notre objectif, que de remettre en question des pans complets de services à la population. Mais, pour ne pas affecter des éléments essentiels de nos programmes, une hausse des taxes et des impôts des particuliers apparaît incontournable.

Le choix que nous proposons plutôt aux Québécoises et aux Québécois est de faire la souveraineté du Québec, pour bénéficier des multiples avantages qui y sont associés, entre autres d'avoir enfin le plein contrôle de leurs impôts et taxes.

Dans ce contexte, je suis fier de présenter aujourd'hui le budget le plus rigoureux de l'histoire contemporaine du Québec. D'un seul coup, cette année, nous réduisons d'un tiers le déficit record dont nous avons hérité. Nous le faisons tout en relançant l'emploi et les régions, tout en réduisant la paperasse gouvernementale et sans augmenter les impôts des particuliers. Le soumettons donc un budget qui a des dents, mais qui a aussi du coeur.

Nous allons assainir les finances publiques, tout en poursuivant une politique économique qui relève le défi de l'emploi et une politique sociale active. Car nous savons que les Québécois ne peuvent plus tolérer les taux de chômage que nous connaissons encore. Nous savons qu'ils ne veulent plus d'un Québec cassé en deux, riches d'un bord et pauvres de l'autre.

Nous savons également que les Québécois ne veulent plus de promesses brisées, de prévisions budgétaires non rencontrées ou d'impôts rétroactifs. Ils ne veulent plus d'un gouvernement qui regarde l'économie à travers des lunettes roses, ou qui sacrifie le bien commun sur l'autel d'intérêts particuliers.

Ils veulent la vérité dans les chiffres et la responsabilité dans les choix. Or, chacun sait qu'il y a bien des façons d'escamoter ses responsabilités.

Il est possible d'oublier les régions, d'ignorer les jeunes et de ne rien faire pour améliorer la qualification des gens et leur intégration au marché du travail. Nous ne le ferons pas.

Il est possible d'augmenter les dépenses, même quand notre situation d'endettement exige de les réduire. Le gouvernement précédent l'a fait. Nous ne le ferons pas.

Il est possible de se décharger d'une partie de son déficit en le pelletant dans la cour d'un autre palier de gouvernement. Le gouvernement fédéral l'a fait, en nous refilant une partie de ses factures; le précédent gouvernement du Québec l'a fait, en refilant ses factures aux municipalités. Nous ne le ferons pas.

Nous pensons plutôt qu'il est de notre devoir d'agir résolument, sur plusieurs fronts à la fois.

Et c'est pourquoi ce budget vient changer la réalité québécoise sur quatre plans: la relance de l'emploi,



Le ministre Jean Campeau est chaleureusement applaudi par le premier ministre Parizeau et son collègue Bernard Landry.

l'équité fiscale, la simplification administrative et la réduction du déficit.

Je peux par conséquent vous annoncer que, premièrement, en matière d'emploi, ce budget:

□ favorise le développement de la PME;

□ relance l'investissement régional et sectoriel, pour la création d'emplois nouveaux;

□ incite les entreprises à jouer pleinement leur rôle en matière de formation de la main-d'oeuvre;

□ investit dans la science et la technologie; et

□ accentue nos efforts de construction d'un pont solide entre les jeunes et le marché de l'emploi.

Deuxièmement, en matière d'équité fiscale, ce budget:

□ fait en sorte que tous paient leur dû à l'État; et

□ s'attaque à plusieurs abris fiscaux.

Troisièmement, en ce qui concerne la simplification administrative, ce budget soulage les entreprises, par exemple, en leur faisant remplir 1,4 million de formulaires de moins, par année, pour l'administration des taxes de vente au Québec.

Et, quatrièmement, sur la question du déficit, ce budget honore chacun de nos engagements:

□ dans deux ans, comme promis, le Québec n'empruntera plus pour payer l'épicerie. Fini le déficit des opérations courantes;

□ après avoir limité le déficit de l'an dernier à 5,7 milliards de dollars, nous le réduisons du tiers d'un seul coup cette année. Passer de 6,1 milliards de dollars à 3,975 milliards de dollars à notre premier budget, c'est un bon début;

□ enfin, comme promis, les particuliers québécois, qui font déjà leur part, ne seront pas victimes d'une nouvelle hausse d'impôt. Ni active, ni rétroactive.

Laissez-moi vous expliquer, maintenant, comment nous allons, concrètement, mettre en oeuvre ce programme.

Réduire le déficit

En campagne électorale, d'abord, puis lors de notre arrivée au pouvoir, nous nous sommes engagés à éliminer le déficit des opérations courantes dans deux ans.

Si le budget fédéral n'était pas venu brouiller les cartes, nous aurions pu, avec les mesures du présent budget, réduire le déficit à 800 millions de dollars, en 1997-1998. Nous aurions non seulement atteint l'objectif d'équilibrer les opérations courantes, mais, mieux encore, nous aurions eu un surplus de 1 milliard de dollars.

Malheureusement, le dernier budget fédéral, avec ses coupures massives dans les paiements de transferts aux provinces, est venu tout bouleverser. Son impact direct et indirect implique pour le Québec un manque à gagner de 1 milliard de dollars, en 1996-1997, et de 2,4 milliards de dollars, en 1997-1998.

Ce n'est certes pas la première série de coupures des transferts fédéraux que le Québec doit absorber, comme le montrent les données présentées dans l'Annexe sur l'évolution des transferts fédéraux, annexe dont j'invite chaque citoyen à prendre connaissance. On y apprend que l'ensemble des coupures, depuis 1982-1983, nous privent cette année de 2,1 milliards de dollars. En 1997-1998, elles nous priveront de 4,7 milliards de dollars. Cette fois, Ottawa s'est surpassé. Les nouvelles coupures du dernier budget fédéral causeront en deux ans pratiquement

autant de dommages que les coupures effectuées, depuis le début des années quatre-vingt.

Le budget fédéral accélère donc, de façon dramatique, les coupures dans les transferts. De plus, il déstabilise complètement la politique budgétaire du Québec. Comment pouvons-nous planifier adéquatement, comment nous donner un cadre financier stable, si nous ne savons jamais ce qui nous attend du côté des transferts fédéraux?

Stratégie de réaction

Dans le cadre fédéral actuel, il faudra, pour combler l'écart, soit procéder à des réductions additionnelles importantes des dépenses, soit hausser substantiellement les taxes et les impôts des Québécois.

Car, malgré les dommages causés par le budget fédéral et en dépit de l'ampleur du dépassement hérité de nos prédécesseurs, je veux être tout à fait clair et ne laisser subsister aucun doute. Appuyés en cela par le premier ministre, nous allons éliminer le déficit des opérations courantes, en 1997-1998. Aux mesures que je viens d'annoncer, il faudra donc en ajouter d'autres ayant pour effet d'améliorer la situation budgétaire de 500 millions de dollars, en 1996-1997, et de 1,4 milliard de dollars, l'année suivante.

Pour donner une idée de l'ordre de grandeur des sommes en cause, notons que 1,4 milliard de dollars, c'est plus que le budget de l'enseignement collégial. C'est plus que le budget de tous les centres d'accueil pour personnes âgées et de tous les centres hospitaliers de longue durée. C'est plus que le budget entier de construction et d'entretien des routes. Pour combler l'écart en totalité du côté des dépenses, des pans complets de services à la population et des acquis sociaux majeurs ne pourraient être épargnés.

Devant de telles perspectives et afin de limiter les impacts négatifs sur les services aux citoyens, une augmentation des taxes et des impôts apparaît incontournable. Il faudra sûrement augmenter la taxe de vente d'un point de pourcentage au cours de l'année 1996, la portant ainsi à 7,5%.

L'option de la souveraineté

Bien sûr, nous aurons, à l'occasion du référendum de 1995, à nous prononcer sur l'avenir politique du Québec. Selon les résultats, nous ne disposerons pas des mêmes moyens d'action. Nous aurons en effet alors à choisir entre récupérer les 29 milliards de dollars d'impôts et taxes versés à Ottawa par les Québécois — dont le rendement augmente, année après année — ou encore continuer à les verser là-bas tout en voyant les transferts fédéraux retournés au Québec continuer à fondre.

J'en entends déjà qui disent: oui mais, si vous devenez un pays, vous n'aurez plus de transferts fédéraux. A ceux-là, je répons: voyons s'il est tellement intéressant d'avoir des transferts fédéraux. Faisons l'exercice suivant. Examinons ce qui serait arrivé si, en 1980, le Québec avait dit au gouvernement fédéral: gardez vos transferts de 3,9 milliards de dollars, gardez même la péréquation, mais réduisez vos impôts au Québec d'un montant équivalent; les Québécois verseront plutôt ce montant directement au gouvernement du Québec. Résultat:

□ le gouvernement du Québec aurait perçu, au cours des 14 dernières années, 8 milliards de dollars de plus que ce qu'il a reçu en transferts du gouvernement fédéral;

□ en fait, cette année, le déficit se-

rait de 2 milliards de dollars de moins qu'actuellement; en 1996-1997, c'est la totalité du déficit qui serait éliminée;

□ et si on faisait le même exercice de récupération de points d'impôt en remplacement des transferts financiers fédéraux à compter de cette année, c'est une amélioration de nos revenus de 1,7 milliard de dollars qu'on obtiendrait, en 1996-1997, et de 3,7 milliards de dollars, en 1997-1998;

□ et tout cela, sans que le fardeau fiscal total des Québécois soit modifié.

Comme le dit le premier ministre: mieux vaut avoir des points d'impôt dont le rendement monte que des transferts fédéraux qui baissent!

Lorsque nous serons souverains, nous aurons tous les leviers nécessaires pour agir et faire face adéquatement aux défis à relever.

La récupération de tous nos impôts nous permettra d'aménager le régime fiscal en fonction de nos propres besoins. Nous disposerons en outre d'une marge de manoeuvre beaucoup plus grande, du fait que le gouvernement fédéral ne viendra plus piger dans nos champs fiscaux et que nous n'aurons plus à gérer l'agencement de deux régimes d'imposition pour atteindre nos objectifs d'équité, d'efficacité, de compétitivité et de simplicité.

D'ailleurs, pour préparer adéquatement ce qui devra être fait à cet égard, nous mettrons bientôt sur pied une commission d'étude sur le régime fiscal d'un Québec souverain.

Mais surtout, avec la souveraineté, nous pourrions compter, pour améliorer notre situation budgétaire, sur des économies importantes, tant par une efficacité accrue du système que par l'élimination du gaspillage qui découle de la présence de deux paliers de gouvernement pour faire la même chose.

Est-il bien nécessaire d'avoir deux ministères du Revenu, alors qu'on pourrait n'avoir qu'une seule déclaration de revenu? Est-il bien nécessaire d'avoir deux ministères de la Santé, deux ministères de l'Agriculture, deux ministères des Transports, deux ministères de l'Industrie? Le Secrétariat de la Commission Bélanger-Campeau avait évalué des économies possibles de 500 millions de dollars, au seul titre de l'administration fiscale et des frais de déplacement des fonctionnaires. Plusieurs auteurs ont estimé l'ensemble des économies potentielles à des sommes beaucoup plus importantes, atteignant jusqu'à 3 milliards de dollars. Le ministre délégué à la Restructuration soumettra bientôt aux Québécois une série d'analyses qui permettront de bien cerner toutes les économies réalisables à ce niveau.

Enfin, la souveraineté permettra au Québec de bénéficier davantage de ses actions structurantes et créatrices d'emplois. Chaque fois que le gouvernement du Québec prend des mesures concrètes pour créer des emplois, le gouvernement fédéral vient taxer lourdement le développement qui en résulte.

En fait, nous perdons, en revenus de transferts fédéraux, entre la moitié et les trois quarts des gains réalisés dans nos revenus autonomes. Cela veut dire que, lorsque le gouvernement du Québec s'acharne à favoriser son développement économique, il améliore d'abord et surtout la situation financière du gouvernement fédéral. Cette taxe sur le développement constitue un autre effet pervers du régime fédéral.

Nous aurons l'occasion de discuter amplement de ces questions, au cours des prochains mois.

Conclusion

Ce budget respecte les engagements pris par notre gouvernement. Il comporte des actions importantes pour relever le défi de l'emploi. Il reprend le contrôle du déficit en réduisant les dépenses et sans augmenter les impôts des particuliers. Il mise plutôt sur le prélèvement de tout ce qui est dû à l'État. De plus, il accroît l'équité du régime fiscal et il exige plus de certains, en particulier des grandes entreprises. Enfin, il simplifie les relations entre le gouvernement et les entreprises. Il sera plus facile de faire des affaires au Québec.

Ce n'est qu'un début. La suite des choses dépendra du choix que nous ferons sous peu quant à notre avenir collectif.

Nous avons l'option de poursuivre patiemment dans la même veine, en demeurant bloqués dans cette voie sans issue que représente le système fédéral canadien. Nos prévisions montrent que, pour compenser le recul que nous impose le dernier budget fédéral par rapport à notre objectif d'équilibre des opérations courantes, en 1997-1998, il nous faudrait alors réduire radicalement les services aux citoyens et augmenter les taxes et les impôts des particuliers.

Notre premier choix consiste plutôt à assumer nous-mêmes la responsabilité entière de notre avenir. C'est la seule voie qui nous permette de récupérer tous nos impôts et d'avoir le plein contrôle sur l'évolution de nos finances publiques, tout en garantissant à la population du Québec un niveau convenable de services publics sans alourdir le fardeau fiscal.

Nos institutions sont parmi les plus solides et les plus dynamiques des sociétés démocratiques évoluées du globe. Nous sommes confiants que, très bientôt, les citoyennes et citoyens permettront, par l'accès à la souveraineté, à tous nos puissants leviers économiques, budgétaires et financiers de réaliser leur plein potentiel, de converger vers des objectifs communs, vers un projet de société que nous définirons ensemble. Aucun peuple aujourd'hui n'est mieux préparé, mieux outillé que les Québécois, pour se donner un pays.

Je vous disais, au début de ce discours, que nous tiendrions parole. Et nous l'avons fait. Je vous disais aussi qu'il nous fallait faire preuve de rigueur, de réalisme et d'imagination. Nous l'avons fait.

Cependant, comme la plupart des chefs de gouvernement qui se sont succédé depuis 50 ans dans cette Assemblée, nous sentons bien que l'imagination des Québécois se heurte à un cadre étouffant.

Un premier ministre des années cinquante répétait que le Québec devait reprendre son butin, et c'était vrai. Un premier ministre des années soixante affirmait qu'il fallait être « Maîtres chez nous », et il avait raison. Son successeur clamait qu'à moins d'obtenir l'égalité entre Québécois et Canadiens, il faudrait choisir l'indépendance. Il avait aussi raison. Un autre encore nous appelait à prendre l'Option du Québec. C'est cette option-là, celle d'un Québec souverain, que ce gouvernement offre aux Québécoises et aux Québécois. Il s'engage à la réaliser en affichant une attitude responsable et rigoureuse dans la gestion de leurs finances publiques, en assurant l'équité qu'ils exigent de leur régime fiscal et en leur ouvrant les perspectives d'emploi qu'ils attendent.

POLITIQUE

Un chalutier espagnol surpris à pêcher avec un filet illégal

Associated Press
MADRID

■ Un bateau de pêche espagnol a reçu l'ordre de quitter les eaux internationales au large des côtes canadiennes après que l'on eut découvert que l'équipage utilisait des filets illégaux pour pêcher.

Un porte-parole du ministère de l'Agriculture a déclaré que le ministère des Pêches avait suspendu le permis du Mavi-IV après avoir trouvé que les mailles d'un filet utilisé par les pêcheurs étaient plus petites que la normale.

Les autorités canadiennes ont saisi un filet la semaine

dernière qui, disent-elles, a été lancé à l'eau par un chalutier espagnol, peu après que des officiers du ministère des Pêches eurent tenté d'arraisonner le bateau pour une inspection. Le filet avait des mailles trop petites et contenait environ 180 kilogrammes de poisson, en majorité du flétan noir.

À Madrid, le porte-parole a indiqué hier que le ministère espagnol de l'Agriculture considérait comme « totalement irresponsable » cette façon d'agir, qui mettait en péril les activités de la flotte de pêche espagnole au large de Terre-Neuve.

Un Québec souverain devra 143 milliards au Canada, selon l'Institut Fraser

JOËL BELLAVANCE
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les Québécois devront envoyer un chèque de 143,9 milliards au reste du Canada s'ils votent en faveur de l'indépendance lors du référendum sur la souveraineté prévu à l'automne, affirme l'Institut Fraser.

Dans une étude rendue publique hier à Ottawa, le jour même du dépôt du budget du Québec à l'Assemblée nationale, le chercheur Robin Richardson a indiqué que cette somme constitue la part du Québec de la dette fédérale.

Il en arrive à cette somme en utilisant la proportion de la population du Québec (24,9 p. cent) au sein du pays comme critère de répartition et en soustrayant des actifs comme les terrains, les immeubles, les titres de placement, les dépôts bancaires et les fonds propres du fédé-

ral dans les entreprises publiques.

« Le montant de 143,9 milliards représente l'obligation de séparation du Québec envers le Canada et ne constitue qu'un minimum », a dit M. Richardson, qui est directeur du Centre international de l'Institut Fraser pour l'étude de la dette publi-

Cette somme, qui dépasse de 40 milliards les estimations de la Commission Bélanger-Campeau, pourrait être plus élevée encore si Ottawa exigeait d'un Québec indépendant qu'il paie aussi une partie des coûts reliés à l'assainissement environnemental et aux revendications territoriales des nations autochtones.

M. Richardson, qui s'est défendu hier de se livrer à du « terrorisme économique », a dit estimer que le gouvernement d'un Québec souverain devrait rembourser sa dette envers le Canada sur une période fixe, par

exemple 25 ans, « afin de libérer les générations futures ».

Toutefois, il a invité le gouvernement de Jean Chrétien et celui de Jacques Parizeau à conclure une entente sur le partage de la dette et les modalités de remboursement avant la tenue du référendum afin de dissiper toute incertitude à ce chapitre.

Dans son étude intitulée « La dette publique d'un Québec indépendant », l'Institut Fraser affirme aussi que :

- le gouvernement d'un Québec indépendant devrait augmenter le fardeau fiscal des contribuables de 25,7 p. cent s'il voulait équilibrer son budget; il devrait l'augmenter de 6,6 pour cent s'il se contentait d'un déficit équivalent à son déficit actuel et à sa part du déficit fédéral (14,2 milliards);
- le déficit oscillerait entre 19 milliards et 25,8 milliards selon que l'indépendance entraîne ou non une récession;
- le fardeau de la dette d'un

Québec souverain serait pire que celui de toute autre province canadienne hormis Terre-Neuve et pire que celui de tout autre pays de l'OCDE;

● les investisseurs, tant étrangers que canadiens, refuseraient de prêter « les moindres montants » à un Québec souverain.

« La séparation du Québec aurait des conséquences importantes sur l'économie du Québec, mais aussi sur celle du Canada », a affirmé M. Richardson.

Interrogé sur cette autre étude, le premier ministre Parizeau l'a tournée en ridicule.

Il a dit : « Les chevaliers de l'Apocalypse, on les a commentés pendant 2000 ans; j'imagine que les Chevaliers de l'Apocalypse de l'Institut Fraser dureront moins longtemps ».

« Il est temps que ce débat achève, autrement ça va devenir le délire le plus complet d'ici peu de temps. N'en jetez plus, la cour est pleine », a ajouté le premier ministre.

Parizeau dénonce la « loi des mesures de guerre commerciales »

ANDRÉ BELLEMAIRE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le premier ministre Jacques Parizeau a profité de la visite de son homologue de l'Alberta, Ralph Klein, hier au 1080 des Braves, pour dénoncer avec vigueur le projet de loi fédéral C-88 et accuser Ottawa de vouloir « imposer la loi des mesures de

guerre commerciales » visant à empêcher les provinces d'établir entre elles un libre-échange commercial.

Il a expliqué que les gouvernements provinciaux se sont entendus pour mettre en vigueur cet accord commercial dès le 1^{er} juillet prochain, si le gouvernement fédéral n'intervient pas.

Ces réticences d'Ottawa, semble-t-il, sur cet accord commer-

cial entre les provinces font dire aussi à M. Parizeau que « Ça peut paraître surprenant à bien des gens mais à l'heure actuelle, ça reste sur certaines choses plus difficile de traiter entre les provinces qu'avec le gouvernement des États-Unis ».

M. Klein ne s'est pas encore commis là-dessus mais M. Parizeau a expliqué qu'il allait reprendre le dialogue à ce sujet

avec lui et d'autres premiers ministres.

M. Parizeau a souligné que les échanges de vue qu'il a eus avec son homologue albertain sur la vision du Canada « montrent à quel point, qu'au-delà des tensions ou des discussions, nous pouvons en tout cas, quoiqu'il arrive, rester voisins comme la géographie nous l'impose mais rester aussi amis ».

UN JOUR,
ELLE A DONNÉ SON 1^{ER} BAISER

Ces
les
petits
frères
des
Pauvres
des fleurs avant le pain

AUJOURD'HUI,
QUI VA L'EMBRASSER ?

Donnez généreusement pour notre mission d'amour.

4624, rue Garnier, Montréal (Québec) H2J 3J7. Tel: (514) 527-8653

Lotus vous en donne plus !

55 \$ de rabais à l'achat de SmartSuite ou de deux autres logiciels Lotus

Lotus vous en donne plus !

Achetez SmartSuite ou deux autres logiciels de bureau Lotus parmi les suivants : Lotus 1-2-3, Lotus AmiPro, Lotus Approach, Lotus Freelance Graphics et Lotus Organizer 2.0. En retour, vous recevrez un chèque de 55 \$!

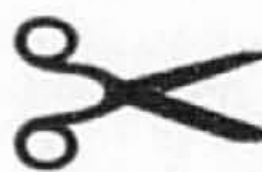
Pour profiter de cette offre, remplissez ce coupon et postez-le à l'adresse indiquée ci-dessous. Le coupon devra être accompagné d'un reçu prouvant que l'achat a été fait entre le 24 mars et le 30 septembre 1995. Il doit nous parvenir au plus tard le 30 novembre 1995.

Veillez préciser quel(s) logiciel(s) vous avez acheté(s).
☐ Lotus SmartSuite 3.0/3.1 ☐ Lotus 1-2-3 version 5 ☐ Lotus AmiPro 3.1 ☐ Lotus Freelance Graphics 2.1
☐ Lotus Approach version 3 ☐ Lotus Organizer 2.0 (premier utilisateur seulement) ☐ Ensemble Lotus 1-2-3/Approach

Nom _____
 Entreprise _____ Téléphone (jour) (____) _____
 Adresse _____ Télécopieur (____) _____
 Ville _____ Province _____ Code postal _____

Veillez poster à :
 Lotus Development Canada Ltée
 Offre Lotus vous en donne plus !
 C.P. 679
 Scarborough ON
 M1K 5C5

Pour avoir droit au rabais de 55 \$, vous devez acheter soit une boîte Lotus SmartSuite 3.0/3.1, soit deux logiciels différents parmi les applications suivantes : Lotus AmiPro 3.1, Lotus 1-2-3 version 5, Lotus Approach version 3, Lotus Freelance Graphics 2.1, Lotus Organizer 2.0 et l'ensemble Lotus 1-2-3/Approach. Cette offre ne s'applique pas à l'achat de versions destinées aux maisons d'enseignement, de licences d'utilisation seulement ou de logiciels faisant partie d'un ensemble. Le droit au rabais n'est pas transférable et l'offre ne peut être combinée à aucune autre offre de rabais de Lotus. Si vous avez des doutes sur votre admissibilité au rabais, composez le 1 800 GO-LOTUS. Ce rabais ne peut être obtenu par téléphone. Le chèque de 55 \$ vous sera expédié trois à quatre semaines après que Lotus Development Canada aura reçu votre demande de rabais. Cette offre est en vigueur au Canada seulement. Un seul rabais par coupon. Limite de trois coupons par reçu original. L'offre ne s'applique qu'aux logiciels admissibles achetés simultanément et apparaissant sur un seul reçu original.



Il est plus économique que jamais d'accroître la productivité de votre équipe avec les logiciels Lotus : SmartSuite®, 1-2-3®, AmiPro®, Approach®, Freelance Graphics® et Organizer™. Et c'est tellement facile il suffit de suivre les instructions sur le coupon.

Non seulement vous recevrez un chèque de 55 \$, mais au moment de votre achat, on vous remettra un coupon échangeable contre les modèles SmartMaster™. Conçus pour simplifier vos tâches quotidiennes, ces modèles sont si faciles à utiliser que même un débutant peut s'en servir. Vous pourrez préparer des budgets, des brochures, des bases de données, des présentations.

Tout, je vous dis ! Avec SmartMaster, vous et votre équipe n'aurez jamais été aussi productifs.

Les modèles SmartMasters sont offerts en version anglaise seulement et sont offerts à l'achat de la version anglaise des produits Lotus compris dans cette offre.

Communiquez dès aujourd'hui avec un revendeur Lotus autorisé dont le nom apparaît ci-dessous. Et ensuite n'oubliez pas de poster votre coupon. Lotus vous en donne plus, mais on ne vous donne pas l'éternité pour en profiter !

Lotus
Working Together

SoftChoice
1 800 268-7638

COMPUCENTRE

APLUS SOFTWARE

FUTURE SHOP

© 1995 Lotus Development Corporation, 55 Cambridge Parkway, Cambridge, MA 02142. Tous droits réservés. Les marques déposées Lotus, Working Together, SmartSuite, 1-2-3, AmiPro, Approach et Freelance Graphics ainsi que les marques de commerce SmartMaster et Organizer sont la propriété de Lotus Development Corporation. L'offre portant sur SmartMaster est en vigueur jusqu'à expiration des stocks.

PROJET DE RECHERCHE

GUÉRISON DES PLAIES

Une équipe de chercheurs en dermatologie procède à une étude qui a pour but de démontrer l'efficacité d'un nouveau traitement pouvant favoriser la guérison des plaies.

- Exigences : ● avoir une plaie à une jambe causée par de l'insuffisance veineuse
 ● avoir entre 18 et 85 ans
 ● plaie présente depuis au moins 3 mois.

Pour informations, composer le 1-800-289-2078 ou le (418) 654-2772.

SÉMINAIRE DE FORMATION

Le capital humain :
un risque sous-évalué

François Berthiaume
Associé - Raymond, Chabot, Martin, Paré

Michel Blondin
Directeur Relations avec les travailleurs -
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ)

Francesco Bellini, Ph.D.
Président et chef de la direction -
BioChem Pharma Inc.

La Presse

Mercredi, le 17 mai 1995, Hôtel Le Méridien

Renseignements : (514) 334-9688



ORDINATEUR FAIT SUR MESURE

Choisissez les composantes selon vos besoins. Ensuite ordino-dépôt assemblera et livrera votre ordinateur, sans frais, en deca de 72 heures (3 jours ouvrables). Tous les systèmes offrent une garantie de 2 ans (pièces et main d'œuvre) et un soutien technique téléphonique.

CARTE MAÎTRESSE & CPU

486DX2/66 MHz Cytrix, VL Bus... \$349
 486DX2/80 MHz AMD, VL Bus... \$445
 PENTIUM 75MHz, PCI... \$815

MÉMOIRE

SIMMS 1 Meg, 70ns... \$54
 SIMMS 4 Meg, 70ns... \$215
 SIMMS 8 Meg, 70ns... \$430

DISQUE RIGIDE

540 Meg IDE SEAGATE... \$329
 730 Meg IDE WESTERN DIGITAL... \$399

LECTEUR DE DISQUETTES

1.2M 5 1/4" FUJITSU... \$63
 1.44M 3 1/2" FUJITSU... \$49

CARTE DE CONTRÔLE

I.D.E. MULTI I/O FD/HD (25.P.G.)... \$18
 I.D.E. VL Bus I/O FD/HD (25.P.G.)... \$34

BOÎTIER

DESKTOP (220W PS)... \$80
 MINI TOUR (220W PS)... \$60
 TOUR MEDIUM (220W PS)... \$90

CARTE VIDEO

CARTE VGA 1 Meg... \$115
 CARTE VGA S3 VL Bus 1Meg... \$140
 CARTE VGA S3 PCI 1 Meg... \$160

MONITEUR

14" SVGA .28 NI... \$312
 15" SVGA .28 NI... \$478

OPTIONS & ACCESSOIRES

FAX/MODEM DYNALINK 14.4... \$110
 CD-ROM INTERFACE I.D.E. 2X... \$185
 S.B. COMP. & HAUT-PARLEURS... \$130
 CLAVIER 101 TOUCHES BILINGUE... \$25
 CLAVIER FUJITSU BILINGUE... \$53
 SOURIS... \$15

Prix spéciaux disponibles pour les grossistes.
 Pour de plus amples renseignements communiquez avec ordino-dépôt
 téléphone (514) 766-4666 télécopieur (514) 766-5484



En 1995,
EPOC MONTRÉAL
célèbre ses 25 ans de succès.

EPOC MONTRÉAL, centre de formation sans but lucratif pour jeunes décrocheurs, tient à remercier son fondateur, la Banque de Montréal, pour son implication depuis 25 ans. En plus, EPOC MONTRÉAL désire remercier les compagnies Alcan, Bell Canada, Seagram & Sons, Sun Life, Canadien Pacifique et Impérial Tobacco (Imasco) qui sont présentes depuis le début et qui ont cru en notre mission.

Aujourd'hui, le consortium d'EPOC MONTRÉAL compte plus de 80 compagnies d'envergure nationale et internationale.

Merci très sincère à tous.



Arts Spectacles



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Cent soixante-neuf vins dans la journée...

Avez-vous déjà essayé de juger 169 vins dans une même journée ? Dans l'Évangile il est dit qu'à l'heure du Jugement dernier, pour aller au ciel « les derniers seront les premiers ».

Il n'en va pas nécessairement ainsi dans l'évangile de la dégustation. Le jury du 15^e Festival du vin maison, composé d'experts que j'ai eu l'honneur de présider, avait l'oeil clair mais la langue épaisse et le palais engourdi au dernier round ; j'ai passé la moitié d'une boîte de *petite vache* pour arriver à détacher mes dents. Mais cela valait l'effort car c'est formidable de constater que de plus en plus de gens fabriquent leur vin, et du bon !

Quand Carlo Taciani a lancé ce concours de vin maison il y a 15 ans, seuls les Italiens y participaient. Petit à petit, des Québécois s'y sont inscrits et maintenant le nombre de participants a doublé ! Sept rosés, 57 blancs, 115 rouges !

L'an dernier encore il nous était facile d'éliminer certaines bouteilles, déjà à l'oeil et au nez ça ne trompait pas. Cette année ? Ayoyé ! La qualité générale a augmenté. Que des belles robes et que des nez ballants ! C'est donc surtout en bouche que tout s'est joué.

Fait amusant et fort sympathique, plusieurs fabricants de vin maison sont venus nous voir à l'oeuvre pendant la dégustation.

Et tous les fabricants de rouge étaient ravis d'apprendre que monsieur Chrétien s'était retiré de la compétition ! Sommelier de métier, collectionneur et fabricant de vin qui gagnait tous les concours car il investit beaucoup pour arriver à concurrencer les grands crus du marché. Rassurez-vous il est maintenant membre du jury.

Chaque participant a reçu un certificat et son pointage selon les critères. Pratique pour ajuster son tir dès cet automne. Ah, soit dit en passant, la remise des prix se fait simplement, à l'italo-québécoise, autour d'une bonne table et avec de la musique pour danser après ! Le grand gagnant, toutes catégories 1995 est Serge Brosseau, aussi premier prix catégorie Vieux Rouge.

CENT DOUZE VINS

■ Si vous connaissez quelqu'un qui a réussi à déguster les 112 vins de Californie offerts en dégustation de 18 h 30 à 21 h hier soir par l'Institut des vins de Californie, faites-le moi connaître !

manchettes) mais elle refuse de rencontrer les journalistes avant, comme l'avait si gentiment fait Candice Bergen avant sa conférence le 24 avril dernier.

« Il n'y aura donc pas de conférence de presse », m'a dit Shelly Fabian qui s'occupe des communications pour la série de conférences *Expériences et vies uniques* présentées à la P.d.A. Elle répondra toutefois à toutes les questions qui lui seront adressées dans la salle. La dernière conférencière invitée est l'auteure chilienne Isabel Allende, le jeudi 8 mai.



L'Ordre du Temple soiaire : un souvenir.

THIERRY HUGUENIN, Le 54^e

■ Le seul et unique rescapé de l'Ordre du Temple soiaire, Thierry Huguenin, viendra à Montréal à la mi-juin pour lancer le récit, très attendu, de son aventure *spirituelle* pendant 15 ans avec le maître Jo di Mambro. Au chalet de Salvan, il était désigné pour être le 54^e à succomber au massacre. Son livre s'intitule justement *Le 54^e*.

DEUX GALAS POUR LES VINGT ANS DU VIEUX CLOCHER

■ Le Vieux Clocher de Magog célèbre son 20^e anniversaire cet été. Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'endroit, je précise qu'il ne s'agit pas d'un lieu de prière mais de création, qui est devenu la salle de *rodage* favorite de bien des chanteurs et d'a peu près tous les humoristes qui trouvent là un cachet intime et un public chaleureux pour casser leur nouveau spectacle avant de faire les grandes salles, ou encore pour enregistrer un show avec public, ce qu'on fait, entre autres, Pierre Labelle, Hi Ha Tremblay, Jean Lapointe, Vic Vogel, et bientôt Richard Desjardins avec le groupe Abbitibi, un certain dimanche d'août.

Justement c'est au Vieux Clocher de Magog que, dès son retour (trionphal paraît-il) du Festival international de l'humour de Montreux en Suisse, le bel Anthony Kavanagh va présenter son nouveau one man show (dès samedi).

Comme on n'a pas tous les jours 20 ans, Bernard Caza a décidé de nous offrir deux galas 20^e anniversaire. Le Gala de l'Humour le vendredi 2 juin sera animé par Jim Corcoran. Il présentera les Jean Lapointe, Pierre L'Égaré, Michel Barrette, Mario Jean, Dany Turcotte, Jean-Guy Moreau et bien d'autres...

Le 3 juin ce sera un Gala de la chanson, animé par Richard Séguin et Paul Piché. Il y aura Dan Bigras, Steve Cassonade — Faulkner, Louise Forestier, Judy Richards, re-Corcoran pour chanter et re-Jean Lapointe en chansons seulement. Du neuf pour ses 20 ans : le Vieux Clocher compte maintenant 400 places et un petit bistro français.

Sur ce, à dimanche, jour de la Fête des mères.

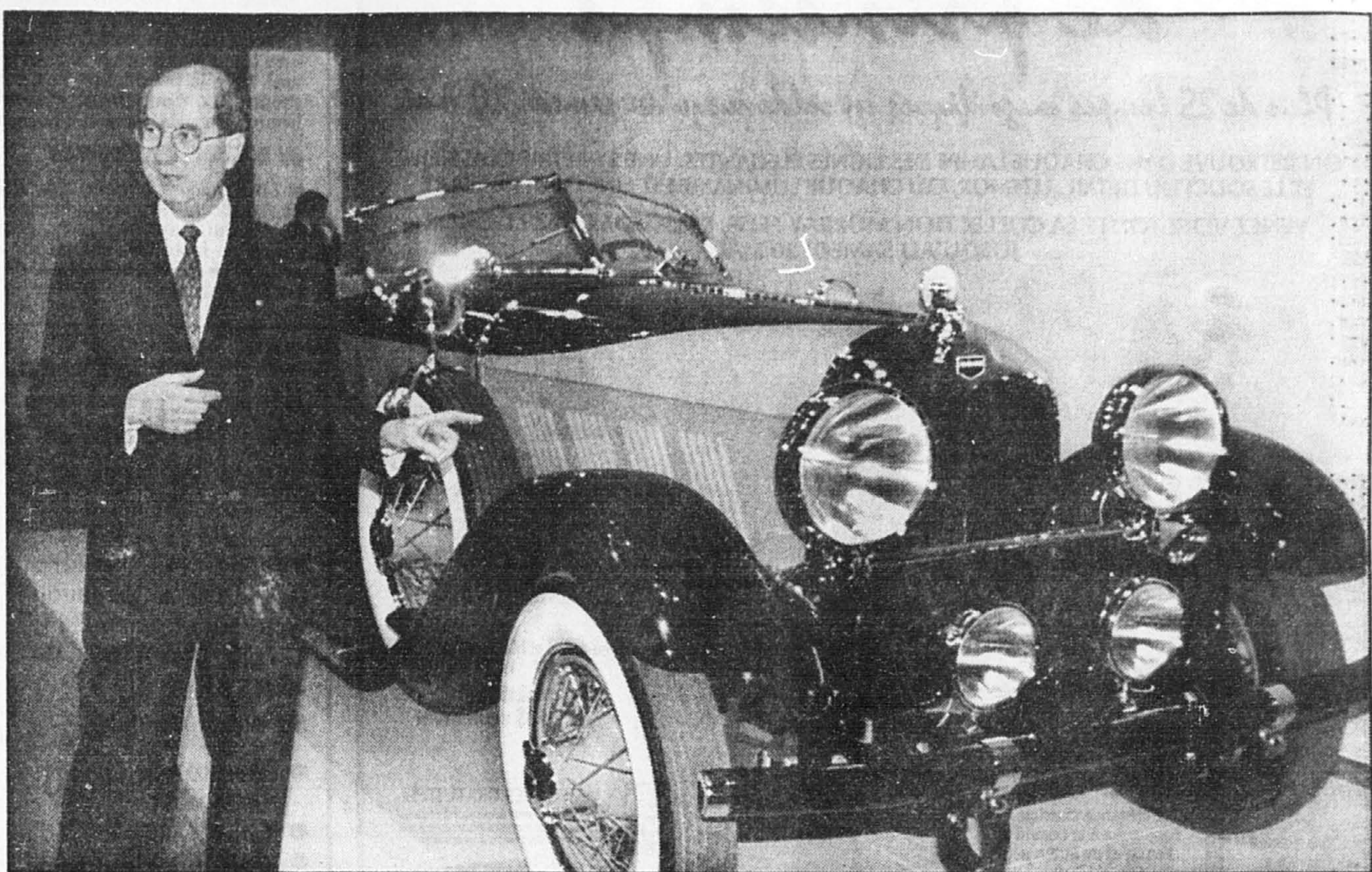


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Beauté mobile, l'exposition de voitures rares et extravagantes organisée au coût de trois millions au Musée des beaux-arts, est peut-être le dernier pari que pourra tenir Pierre Thérberge, le directeur, que l'on voit ici devant une Auburn Boattail (1929) restaurée à Montréal par Richard Grenon.

Beauté mobile au MBA : un exploit incontestable...

JOCELYNE LEPAGE

En présentant ses beautés mobiles aux journalistes et invités hier, beautés toutes plus rares et extravagantes les unes que les autres, le directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, Pierre Thérberge, admettait que l'exposition *Beauté mobile* constituait un pari — peut-être le dernier qu'il pourrait prendre — et suscitait la controverse.

Un pari parce que les trois millions investis par le Musée dans cette aventure — dont un million deux cent mille proviennent de commandites — doivent rapporter des profits. Autrement dit, l'exposition des cinquante plus belles ou plus excentriques voitures de l'histoire de l'automobile empruntées à une vingtaine de musées et de collectionneurs privés en Europe et aux États-Unis, doit être vue par quelques centaines de milliers de visiteurs, 300 000 disons, pour que cela en vaille la peine et que le Musée ait une compensation pour la controverse qu'il suscite.

Mais s'il faut en juger par la réaction des journalistes et photographes de passage au Musée hier qui disaient se sentir pour la première fois dans leur élément, passant devant les voitures en déclinant les marques et les années de fabrication comme des amateurs d'art font devant des tableaux célèbres et coûteux — la Bugatti Atlantic vaut à elle seule 16 millions américains, soit plus qu'un Renoir mais moins qu'un Van Gogh — la controverse pourrait bien ne pas s'étendre en dehors du cercle des artistes et des professeurs.

Beauté mobile représente un exploit incontestable et il est fort peu probable que l'on puisse jamais réunir une deuxième fois toutes ces beautés.

Mais était-ce au Musée des beaux-arts de réaliser un tel exploit ? Voilà la question qui soulève la controverse. Les beaux-arts, disent les artistes, sont de plus en plus évacués des musées.

« Si les artistes venaient voir l'exposition, disait Pierre Thérberge hier, ils changeraient

peut-être d'idée. Ce n'est pas un salon de l'auto ici, c'est la voiture à l'état pur. De toutes façons, le design a de plus en plus ses lettres de noblesse. Le design italien est entré au Guggenheim, le Museum of Modern Art a une auto dans sa collection. »

Il faut dire que M. Thérberge a conçu lui-même cette exposition. Les prouesses mécaniques et les performances sportives ne sont pas ce qui a guidé son choix. Lui, c'est la forme qui l'intéresse. Il y a donc là des formes étonnantes, surtout pour les voitures d'avant 1950, qui répondent de manières différentes à ce que l'on croyait être les lois de l'aérodynamisme.

Cet intérêt pour la forme est sans doute la raison pour laquelle l'exposition arrive à exciter même ceux et celles que les voitures en général n'intéressent pas.

L'exposition ouvrira ses portes demain au grand public et se poursuivra jusqu'au 15 octobre. L'entrée (adultes) est de 12 \$; 7 \$ pour les étudiants et gens âgés, 3 \$ pour les enfants de 12 ans et moins.

... une exposition contestée

JOCELYNE LEPAGE

Au moment même où Pierre Thérberge accueillait journalistes et collectionneurs prêts — quelques comtes européens et gens de musées — pour une visite de *Beauté mobile*, une centaine d'artistes manifestaient poliment devant l'entrée du Musée des beaux-arts pour protester contre la tenue d'une exposition de voitures dans un lieu qui, selon eux, devrait s'occuper de beaux-arts.

Mais il y avait autre chose qui réunissait là les Charles Daudelin, Edmund Alley, René Derouin, Gilles Mihalceau, Denis Rousseau, Louis-Pierre Bougie et les autres, artistes et historiens d'art, qui avaient répondu à l'appel lancé par Michel Goulet, Monique Régimbald-Zeiber et l'Adraav (Association des artistes du domaine réputé des arts visuels). Une sorte de ras-le-bol de ne plus compter pour les musées, une réaction à un mépris que les artistes ressentent non seulement de la part du Musée des beaux-arts de Montréal mais d'autres musées, de même que de la société en général.

« J'aimerais bien la voir cette exposition, a dit le sculpteur Michel Goulet à *La Presse*,

mais pas au Musée des beaux-arts, ce n'est pas son rôle de présenter des choses comme ça. Son rôle c'est de soutenir l'histoire de l'art, l'art québécois notamment, de faire des recherches. Si le Musée a bâti trop grand, trop cher, il ne doit pas mettre sa famille dans la rue comme il vient de le faire pour régler ses problèmes. »

Rappelons que le MBA a annoncé récemment qu'il avait éliminé une vingtaine de postes pour régler ses problèmes financiers attribués aux coupures des gouvernements qui s'élèvent à 1,6 million sur les deux dernières années. Parmi les postes éliminés, il y a celui du conservateur de l'art contemporain. Le Musée a fermé sa bibliothèque au public et réduit ses services éducatifs.

Pour le peintre Edmund Alley, ça n'a plus de sens. « La politique de ce musée est erronée depuis des années, dit-il. On a l'impression d'être une succursale des Américains. Ce n'est pas le Musée des beaux-arts de Baltimore que l'on veut, c'est le Musée de Montréal. Mais le problème n'est pas que dans les musées. Notre ministre de la Culture discute ces jours-ci de sa participation à un club de hockey, vous comprenez ? »

Suzanne Danis est professeur d'histoire de l'art. « Je ne sais plus où envoyer mes étu-

dants pour qu'ils voient de l'art québécois, dit-elle. La vieille aile du Musée est restée fermée pendant des mois, je n'avais rien à leur montrer. »

René Derouin, graveur et sculpteur, est pour sa part assez heureux de voir que les artistes recommencent à descendre dans la rue. « Ça fait longtemps que les artistes n'ont pas parlé », dit-il. La dernière manifestation remonte en effet à l'exposition Largillière, en 1982, qui était elle aussi contestée par le milieu des artistes.

« On est en tutelle depuis le milieu des années quatre-vingts, poursuit Derouin. Ce sont les autres qui parlent pour nous, on s'est fait institutionnaliser. Et dans les musées, c'est la confusion. On ne sait plus quoi faire pour attirer le public. Une exposition de voitures, ça convient à un musée de la civilisation, pas à un musée des beaux-arts. Le rôle du MBA c'est de faire des bilans, des recherches, c'est ça son mandat. »

« On n'existe plus, dit pour sa part le sculpteur Charles Daudelin qui aurait aimé voir beaucoup plus de monde à la manifestation. On est devenus les mécènes des musées. On est tout le temps sollicités pour faire des dons, mais il faudrait quasiment payer pour exposer. »

Louis 19 a du mal à régner sur la France

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne

PARIS

Le film québécois *Louis 19*, rebaptisé *Reality Show*, connaît des débuts difficiles en France. Mais ses distributeurs espèrent encore le voir décoller, porté par ce fameux bouche à oreille qui transforme parfois des films sortis de nulle part en succès monstre.

La comédie de Michel Poulette n'est pourtant pas partie de rien. Elle a eu droit à une des plus importantes sorties jamais vues ici pour une production québécoise. *Louis 19* a pris l'affiche dans 34 salles, dont six à Paris, sur les Champs-Élysées notamment.

En une semaine, les aventures télévisuelles de Louis Jobin (Martin Drainville) n'ont cependant attiré que 10 000 spectateurs, dont 4000 à Paris. Coup du sort : un temps superbe a vidé les salles obscures ces derniers jours. La fréquentation, indique-t-on, a baissé de 30 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Seuls *Freddy* et *Les Quatre filles du docteur March* ont été épargnés.

Les exploitants de salles, pourtant prompts à « déprogrammer » les films aux débuts hésitants, ont tous décidé de garder *Reality Show*. Ce qui est plutôt bon signe. *Louis 19* disposera d'une deuxième semaine pour essayer de trouver son public.

Le film a quelques atouts. Il a remporté le Prix du public (la Salamandre d'or) au Festival du cinéma québécois de Blois et — surtout — il a reçu le Grand prix du jury du dernier Festival du film d'humour de Chambrousse, décernés les années précédentes à 4 mariages et un enterrement et *Péril jeune*.

Bonnes critiques

La critique, sans être unanime, a plutôt bien accueilli le nouveau film québécois. Le magazine de cinéma *Première* a estimé qu'il s'agissait d'un « bonne comédie qui développe sa bonne idée basique sans trop de lourdeurs ni de caricatures ». Le *Canard enchaîné* et *Le Monde* ont porté sensiblement le même jugement. « Face à des margoulins de l'audiovisuel, ce film souligne leurs trucages, leur esprit mercantile, leur incitation au voyeurisme. L'humour du constat hésite entre l'ironie légère et le lourd comique. Mais

il arrive que la satire frappe de plein fouet », a écrit l'hebdomadaire satirique. « L'idée de base du scénario réussit à provoquer des gags et des situations parfois assez inédites, malgré une mise en scène assez plate », a affirmé de son côté le quotidien.

Des poncifs...

À l'opposé, *Télérama* juge que « dans sa démonstration, Michel Poulette est on ne peut plus lourd et (que) certains gags n'échappent pas à la vulgarité ». Selon le magazine culturel, son film « ne parvient qu'à aligner, sans les creuser, tous les poncifs ».

L'hebdomadaire *Le Point* a pensé de son côté que « malgré une bonne idée de base, le trait manque souvent de finesse et les personnages, amusants au début, finissent par se perdre dans les rebondissements ».

Le film de Michel Poulette est présenté dans sa version originale (à l'exception de deux ou trois répliques qui ont été refaites) et sans sous-titres. Le changement de titre fera peut-être grincer les dents, mais il apparaît justifié. Chacun sait en France ce qu'est un « Reality Show ». L'allusion à *Louis 19*, le roi des ondes, n'aurait pas atteint sa cible.



Barbara Walters

PAS DE CONFÉRENCE DE PRESSE POUR BARBARA WALTERS

■ La meilleure journaliste au monde refuse de rencontrer la presse ? Elle fut la première à interviewer le plongeur américain Greg Louganis, médaillé d'or aux J.O. de 1988. Il se savait déjà séropositif au moment de son accident de plongeon. Elle a interviewé les plus grandes célébrités, de Boris Yeltsin à Spielberg. Barbara Walters prononcera une conférence publique et commanditée par *Elle Québec*, lundi soir prochain (*L'histoire derrière les*

La collection MURRAY FEISS de printemps

Plus de 25 lampes magnifiques en solde jusqu'au samedi 20 mai

ON RETROUVE DANS CHAQUE LAMPE DES LIGNES ÉLÉGANTES, UNE SYMÉTRIE CLASSIQUE ET LE SOUCI DU DÉTAIL, LITEMOR, OÙ CHAQUE LUMINAIRE EST UNE ŒUVRE D'ART.

VENEZ VOIR TOUTE LA COLLECTION MURRAY FEISS, EN SOLDE CHEZ LITEMOR JUSQU'AU SAMEDI 20 MAI.



L'élégance classique conjuguée à la beauté de l'étain et du laiton poli

h. 58"
1x50/150W
+ 3x60W
Maintenant
197,50\$ seulement



Blanc et jaune
sur fond bleu.
h. 22" 1x50/150W
Maintenant
115,50\$ seulement



Rose foncé et bleu sur fond blanc.
h. 20" 1x50/150W
Maintenant
129,50\$ seulement

Les plus belles
lampes en
porcelaine peintes
à la main

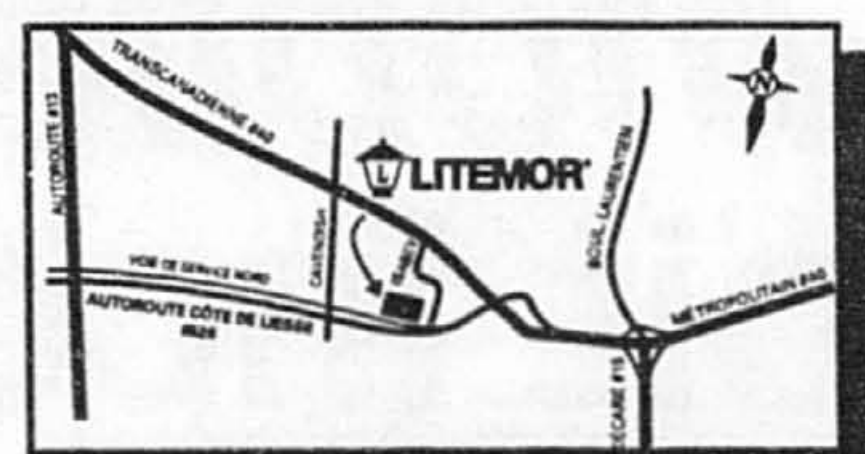


h. 21" 3x60W
Maintenant
142,50\$ seulement



AMPOULES GRATUITES!
À l'achat d'une lampe Murray Feiss,
Litemor vous remettra gratuitement des
ampoules Philips appropriées.

- ☐ LIVRAISON GRATUITE
- ☐ CONSULTATION DE DESIGN GRATUITE
- ☐ INFORMEZ-VOUS SUR NOS SERVICES GRATUITS D'INSTALLATION



5965 CÔTE-DE-LIESSE, VILLE ST-LAURENT
(Voie de service nord)

738-2433



LITEMOR
ARCHITECTES LUMINAIRES

LUNDI AU MERCREDI - 9H00 À 18H00
JEUDI ET VENDREDI - 9H00 À 21H00
SAMEDI - 9H00 À 17H00

En bref

LOUISETTE DUSSAULT, PRIX GASCON-THOMAS

■ Louise Dussault reçoit le prix Gascon-Thomas, remis annuellement depuis 1990 par le Bureau des gouverneurs de l'École nationale de théâtre pour souligner des contributions exceptionnelles à l'épanouissement du théâtre au Canada. Mme Dussault fut de la première génération d'étudiants de l'École nationale; elle a eu une longue carrière à la télévision, et est depuis mai 1994 la présidente du Conseil québécois du théâtre. Le dramaturge Mavor Moore est aussi honoré du prix Gascon-Thomas.

AU ROYAUME DU SAGUENAY

■ La Fabuleuse Histoire d'un Royaume et Le Tour du Monde de Jos maquillon sont de retour à Ville de La Baie, au Saguenay, cet été. Le premier spectacle installera son décor du 22 juin au 30 juillet. Le deuxième sera à l'affiche du 5 août au 3 septembre.

THE STONE DIARIES À L'ÉCRAN

■ The Stone Diaries, la nouvelle de l'écrivain canadien Carol Shields qui a remporté le prix Pulitzer, sera portée au grand écran. C'est l'Office national du film qui produira l'œuvre qui sera réalisée par la Canadienne Cynthia Scott. Celle-ci a remporté un Oscar en 1990 pour le film The Company of Strangers.

ANOTHER ROADSIDE ATTRACTION

■ Le groupe The Tragically Hip entreprendra cet été une tournée intitulée Another Roadside Attraction. La tournée s'arrêtera à Montréal le 21 juillet. Le lieu du spectacle n'est pas choisi.

GARY BUSEY DE RETOUR CHEZ LUI

■ Gary Busey est de retour chez lui, quatre jours après avoir été hospitalisé pour ce qui semble être une surdose de drogue. Un porte-parole affirme que l'acteur va bien.

COMMUNIQUÉ

Séance de signature
«Courte-échelle» à la
bibliothèque «Le
Parchemin», métro
Berri-UQAM, les jeudi,
vendredi et samedi 11,
12, 13 mai 1995, de
15 h à 18 h.

Seront présents:

- Bertrand Gauthier
- Gilles Gauthier
- Jasmine Dubé
- Marie-Francine Hébert
- Sonia Sarfati

Albums de la collection
en anglais, espagnol,
italien et chinois.

le Parchemin
À l'intérieur de la station de métro
Berri-UQAM Tél.: 845-5243

FONDATION QUÉBÉCOISE
DU CANCER

2075, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2T1
Téléphone : 527-2194



Fondation Jean-Paul Mousseau

Spectacle-bénéfice pour les scénographes

sous la présidence d'honneur de

Francine Grimaldi

direction artistique

Katherine Mousseau et Bertrand Petit

avec

Markita Boies, Alain Choquette,

La Compagnie Marie Chouinard, Ex Libris,

Stephen Faulkner, Sylvie Legault, Michel Rivard,

Jean-Pierre Ronfard, Sylvie Tremblay,

Julie Vincent, Florent Volland

**Spectacle-bénéfice
lundi 15 mai 1995 à 20 h
au Monument-National**

Suivra à 22 h au Musée d'art contemporain
cocktail et exposition de maquettes de décors
et de costumes qui représenteront le Québec
à la Quadriennale de Prague 1995

Billets en vente au Monument-National 871-2224,
sur le réseau Admission 790-1245 et à la
Fondation Jean-Paul Mousseau 523-6856

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL



Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS par Suzanne Colpron

19:30 **10** — **BEAU DOMMAGE**
APRÈS LA PAUSE
Reprise de l'émission spéciale qui soulignait le retour du groupe dans le paysage musical québécois.

TV5 — **LE 8 MAI 45: UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE**
Documentaire réalisé à partir d'archives inédites, sinon très rares, sur la capitulation de l'Allemagne.

20:00 **5** — **COUNTRY MUSIC AWARDS**
En provenance de l'amphithéâtre Universal à Los Angeles, soirée de remise de prix aux artistes de la musique country.

20:30 **17** — **POUR TOUT DIRE**
Anne-Marie Dussault reçoit Yvon Cyrenne, fiscaliste, et Richard Langlois, économiste, pour discuter du premier budget du ministre des Finances, Jean Campeau.

22:00 **10** — **AD LIB**
Du Spectrum de Montréal, célébration des 25 ans de carrière de Luc Plamondon. Invités: Luc Plamondon, Robert Charlebois, Ginette Reno, Marie Carmen, Nannette Workman, Francine Raymond, Renée Claude et Marie-Denise Pelletier.

33 — **ERIC CLAPTON: NOTHING BUT THE BLUES**
Émission produite par Martin Scorsese sur le guitariste Eric Clapton. Extraits de spectacles, films d'archives et interviews.

23:00 **10** — **QUAI DES BRUMES**
Drame réalisé en 1938 de M. Carné avec Jean Gabin, Michèle Morgan et Michel Simon. Un déserteur devient meurtrier par amour pour une jeune fille.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 13	Ce soir		RBO Hebdo	Hockey / Nordiques - Rangers					Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Sport / Métro (23:25)	Cinéma / RIEN NE SERT DE...	2 9 13
TVA	4 7 8 10 40	Le TVA	Piment fort	La Poule aux oeufs d'or	Beau Dommage après la pause / Michel Rivard	Les Machos		Qui vive! / Lépreux...		Ad Lib / Luc Plamondon, Ginette Reno, Marie Carmen	Le TVA & le TVA Sports	Loterie (23:56)		4 7 8 10 40
RQ	15 17 24 30 45	Passe-Partout	Téléservice / Neil Bissoondath, Lyne Fortin	Le Retour de Sherlock Holmes		Pour tout dire avec... / Budget	Visa santé			Points de vue / Les Caraïbes après Christophe Colomb	La Période de questions	Téléservice (23:50)		15 17 24 30 45
TQS	16 30 35 49	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Demis Roussos, Jean-Louis Millette	Les Simpson	Cinéma / TRISTE MÉMOIRE (5) avec Lindsay Wagner, David Dukes					Les Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus Extra		16 30 35 49
CBC	4 5 6	Newsday		The Nanny	Hockey / Nordiques - Rangers						CBC Prime Time News	Newsday		4 5 6
CTV	12 8 13	Pulse		E.T.	Home Improv.	Beverly Hills, 90210	Roseanne	Ellen	Seinfeld	Friends	CTV News	Pulse		12 8 13
ABC	8 22 13	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Roseanne	Ellen	Grace Under Fire	Coach	Primetime Live		Nightline		8 22 13
CBS	3 7 8	News (17:00)	ABC News	Star Trek: The Next Generation	E.T.	Roseanne						Nightline (23:35)		3 7 8
NBC	5 10	News	CBS News	Jeopardy!	Wheel of...	Jeopardy!						The Late Show with David Letterman (23:35)		5 10
PBS	33 18	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Business	Points North	Mark Russell Comedy	Championship Ballroom Dancing				Eric Clapton Special		Cinéma		33 18
ONT	6 12 24	Global News (17:30)	A Current Affair	E.T.	Beverly Hills, 90210	Sliders				Northern Exposure	Global News	Sports		6 12 24
A & E		Police Story	The Rockford Files	Biography: Bing Crosby	American Justice	20th Century				Law and Order				A & E
BRAVO		Hugh Fraser Quintet / Flow	Duchess of Duke Street (19:05)	P. Anderson	Flow (20:37)	Drama / True West				Flow (22:40)	The Prisoner			BRAVO
CANAL D		Animalier: dossiers requins	Kilomètre-heure	Hollywood		Têtes d'affiches: Cary Grant	Le Saint			Cinéma / QUAI DES BRUMES (2)				CANAL D
DISC.		Beyond 2000	@ discovery.ca	Hunters of the Animal Kingdom	Sea Wings	The Next Step	Prisoners of...	@ discovery.ca						DISC.
FOX		Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation	Beverly Hills, 90210	Sliders				Matlock	Ricki Lake			FOX
FOX(ONT)		Star Trek: The Next Generation	Cheers	Hockey / Flyers - Sabres						Beverly Hills 90210	Sliders			FOX(ONT)
MP		Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo	Les Aventures du Grand Talbot	Musique vidéo							MP
NW		World News	Capital Report	NewsWorld's Early Edition	Face Off	Bus. World	Petrie in Prime			CBC Prime Time News	National News	Sports / O.J.		NW
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	À tout prix	Le Téléjournal	Le Point	Le Canada aujourd'hui		Capital actions			RDI
RDS		Carnet plongée	Sports 30 Mag	Danse sportive: 11e Internationaux de France			Spécial Boxe / Howard Grant, Steve Johnston	Sports 30 Mag						RDS
SE		Angle (18:10)		Les Vacances des maîtres plongeurs			Absolom 2022 (21:35)			Kazan (23:35)				SE
TMN		The Beverly Hillbillies (18:15)		The Outer Limits: Virtual Future	Choices of the Heart: The Margaret Sange	Man's Best Friend								TMN
TSN		Inside Sports	Sportsdesk	NHL Playoff	Hockey / Penguins - Capitals					Sportsdesk				TSN
TV5		Chiffres (18:05)	Cuisine / Vis.	Journal FR2	8 mai 45: une journée particulière	Cilaos	Cinéma / LES CAVALIERS AUX YEUX VERTS (4) (1/3)	Journal / Revue	Visions	Contact (23:15)				TV5
YTV		Super Dave	Flintstones...	Beakman's...	Reboot	NBA: Inside...	Tarzan	Swiss Family	Neon Rider	Catwalk				YTV

CANAUX: 18 h 00 18 h 30 19 h 00 19 h 30 20 h 00 20 h 30 21 h 00 21 h 30 22 h 00 22 h 30 23 h 00 23 h 30 CANAUX
CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

LE LAIT présente LE FESTIVAL DE LA SANTÉ

Parcours empruntant les rues de Montréal

LES INSCRIT(E)S RECEVRONT :

- t-shirt du Festival
- diplôme personnalisé
- médaille à l'arrivée
- léger goûter à l'arrivée

DERNIÈRE JOURNÉE POUR VOUS INSCRIRE PAR LA POSTE !

Le lait, vachement meilleur!

METRO

TVR

CITE

Ville de Montréal

La Presse

CANTEL

XEROX

ONAYA

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (S.V.P. en lettres moulées) (une seule inscription par formulaire)

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ # _____ Ville: _____

Province: _____ Pays: _____ Code postal: _____

Téléphone: () _____ Date de naissance: _____ Sexe: _____

☐ J'ajoute 4\$ (poste & manutention) pour obtenir le chandail et le sac du participant par la poste. Ces frais de 4\$ sont pour une seule inscription.

☐ J'ai cherché le chandail et le sac du participant lors du Salon de la bonne forme qui aura lieu au Complexe Desjardins du 17 au 20 mai 1995.

Dès réception de votre formulaire, nous vous ferons parvenir votre confirmation et tous les détails reliés à votre participation au Festival.

Date limite pour inscription par la poste: 10 mai 1995

Cocher la case appropriée à l'activité choisie

Frais d'inscription (taxes incluses)

	Adulte	15 ans et - 65 ans et +	Tarif familial
Par la poste (avant le 10 mai):	16\$	11\$	45\$
Au salon:	20\$	11\$	60\$
Randonnée Vélo	☐	☐	☐
5 km patin à roues alignées	☐	☐	☐
20 km patin à roues alignées	☐	☐	☐
10 km course	☐	☐	☐
10 km marche	☐	☐	☐
5 km marche	☐	☐	☐

Tarif familial: 2 adultes / 2 enfants (15 ans & -)

Pour le tarif familial, envoyer tous les formulaires dans le même envol. (photocopies acceptées)

Chèque à l'ordre de: FESTIVAL DE LA SANTÉ

C.P. 1570, Succ. B Montréal (Québec) H3B 3L2

* Aucun chèque postdaté

BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S (chaque bénévole recevra un t-shirt) INFO: (514) 879-1027

Un avion ultra-léger s'abîme dans le Richelieu : deux morts

GEORGES LAMON

■ Un avion ultra-léger qui venait de décoller de l'aéroport municipal de Richelieu, s'est abîmé, hier vers 11 h, dans les eaux de la rivière Richelieu, au bassin de Chambly à Saint-Mathias-sur-Richelieu, causant la mort de ses deux occupants.

Il s'agit de Bruno Leblanc, 35 ans, de Richelieu, pilote instructeur à l'aéroport de Richelieu, et d'un ressortissant belge âgé de 25 ans, en vacances au Québec pour trois semaines et dont on n'a pu connaître l'identité, les autorités consulaires belges devant être avisées au préalable. Ce sont elles qui se chargeront de prévenir la famille de la victime.

Selon des témoins, pour une raison encore inconnue, l'appareil aurait soudainement perdu une aile à la suite de manoeuvres de tournoiement, provoquant sa chute en ville. Secours immédiatement par des pêcheurs sur les lieux, Leblanc a été rescapé, mais devait subir un arrêt cardiaque durant son transport à l'hôpital du Haut-Richelieu. Il n'a pu être maintenu en vie.

Quant à son compagnon, il est possible qu'il soit mort noyé, puisqu'il n'a été dégagé de l'appareil, reposant dans quatre pieds d'eau, qu'environ 30 minutes après l'accident. Ce retard est attribuable au fait que personne n'était au courant de la présence de ce passager. Après vérification auprès des autorités de l'aéroport, les policiers de la Sûreté du Québec ont appris que deux



Serge Lemire, du Bureau de la sécurité des transports du Canada, à côté de l'aile brisée de l'avion, croit que la construction de tels appareils devrait être obligatoirement contrôlée.

personnes se trouvaient à bord du petit appareil. C'est alors que les recherches ont été entreprises.

Comment expliquer ce bris d'une aile? Le surintendant régional des opérations au Bureau de la sécurité des transports du Canada, Serge Lemire, arrivé sur les lieux, reconnaît que de pareils accidents peuvent survenir, peut-être à la suite d'une surcharge de l'appareil, d'une défaillance du pilote, voire du traficage d'une aile. L'enquête devrait le déterminer.

Rappelons que l'an dernier, quatre personnes avaient trouvé la mort à la suite d'accidents mettant en cause des appareils de ce type. En janvier dernier un pilote avait également trouvé la mort à Richelieu.

M. Lemire rappelle que Trans-

ports Canada considère le vol avec ce type d'appareils comme un sport, ce qui implique qu'aucune inspection n'est vraiment requise pour ces avions, d'où peut-être plus de risque d'accidents. « La réglementation de la construction est laissée libre, a-t-il ajouté, et on n'impose aucun suivi à ce sujet. Les pilotes n'ont vraiment aucune protection avec cet équipement. »

Il a fallu faire appel à des membres de la sécurité publique de Richelieu-Chambly pour sortir le petit appareil de l'eau, à environ 200 mètres de la route 133, au Parc des voiles.

L'avion a finalement été transporté dans un hangar de l'aéroport de Richelieu pour y être inspecté. On devrait ainsi pouvoir déterminer la cause du bris de l'aile à l'origine de sa chute.

Découverte d'une cache de dynamite des Hells

MARCEL LAROCHE

■ En mettant la main sur 103 bâtons de dynamite enfouis dans le sol encore gelé, sur un terrain boisé et isolé de la région de Larouche, au Saguenay, les policiers de Chicoutimi sont convaincus d'avoir découvert une cache provinciale d'explosifs appartenant aux Hells Angels!

Cette quantité importante d'explosifs, vraisemblablement destinés à alimenter la guerre opposant depuis quelques mois différents gangs de motards, dont les Hells Angels et le groupe Rock Machine, pourrait provenir de vols commis à l'été 1994 sur des chantiers de construction du secteur Chibougamau-Chapais, dans le nord-ouest québécois.

Les enquêteurs de la Sûreté municipale de Chicoutimi semblaient connaître l'existence de cette cache d'explosifs depuis un certain temps lorsqu'ils l'ont finalement découverte lundi matin, près de la petite localité de Larouche, à quelques kilomètres

au nord-ouest de Jonquière. Les bâtons étaient dissimulés dans des sacs de plastique et recouverts de mousse.

Le policier Louis Hallé, porte-parole de la Sûreté municipale de Chicoutimi, a indiqué hier à La Presse que des explosifs provenant de cette cache de fortune aménagée par les motards Satan Gards, une filiale des Hells au Saguenay, avaient servi lors d'attentats à la bombe survenus à Québec et Montréal.

Les policiers qui s'attendaient à trouver entre 300 et 500 bâtons de dynamite ont demandé l'assistance des artificiers de la Sûreté du Québec.

Après avoir découvert 103 bâtons de dynamite de type « émulsion » généralement utilisés sur les chantiers de construction de routes, les recherches ont dû être temporairement suspendues à cause de la neige et du sol encore gelé dans cette région. Les recherches reprendront dès que la température sera plus clémente.

Sécurité révisée à Mirabel après le vol raté d'avions

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les autorités aéroportuaires de Mirabel sont inquiètes à la suite de l'intrusion de deux jeunes délinquants qui ont déjoué toute sécurité pour aller s'amuser dans deux avions en stationnement sur le tarmac de l'aéroport.

Le directeur général de l'aéroport de Mirabel, Yves Provencher, a déclaré hier que tous les intervenants seront conviés à une réunion prochainement afin de réviser les mesures de sécurité pour empêcher que d'autres individus puissent pénétrer dans une zone interdite, comme ce fut le cas dans la nuit de samedi à dimanche.

« Il faut se questionner et apporter les ajustements nécessaires », a précisé M. Provencher.

Pour ce qui est de l'incident de dimanche matin, le rapport n'est pas encore achevé et il est donc impossible pour le moment de déterminer au juste ce qui s'est produit.

Un règlement de Transport Canada indique que sur le tarmac un avion est la responsabilité de son propriétaire qui doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute personne d'y pénétrer quand aucun employé ne se trouve sur place.

Les autorités reconnaissent que cette fois, elles ont été chancelées car ce ne sont que des jeunes assoiffés de sensations fortes qui ont sauté une clôture de huit pieds, traversé en pleine noirceur une tranchée de 20 pieds de profondeur avec de l'eau, et marché sur plus d'un

kilomètre sans que personne ne les dérange.

Des policiers de la Gendarmerie royale du Canada effectuent toutes les 12 heures une ronde du périmètre clôturé de 32 kilomètres. Et non loin des appareils visités — l'un de Royal (aucune lien avec Royal Air Maroc) et l'autre d'Air Transat — il y avait une voiture de la GRC, mais son occupant ne s'est rendu compte de rien.

C'est un employé d'Air Transat qui a mis fin à la fête des deux jeunes évadés d'un centre de Rawdon quand il a vu clignoter les feux rouges anti-collision sur les ailes du Lockheed 1011.

Il a demandé à un collègue de travail de l'accompagner et une fois dans la cabine de pilotage, ils se sont rendus compte que les boutons de ces feux avaient été mis en marche.

La GRC a été alertée et les deux adolescents ont été localisés dans la toilette.

Selon le vice-président d'Air Transat, Philippe Surau, il est impossible à des personnes ordinaires de faire démarrer un Lockheed. Pour pouvoir mettre en marche les moteurs, il faut notamment une génératrice.

Le gros porteur de cette entreprise a pu quitter Mirabel comme prévu dimanche matin, tandis que le Boeing de Royal a pu s'envoler avec quelques heures de retard.

L'avion d'Air Transat n'a subi aucun dommage. Chez Royal, il faudra apparemment dépenser quelques milliers de dollars pour faire disparaître complètement le passage des intrus.

Autre témoin au procès St-Laurent

■ Au procès pour agressions sexuelles du psychiatre Claude Saint-Laurent, la défense a fait entendre un autre expert, hier, qui est venu remettre en question la thèse de la Couronne selon laquelle les patientes d'un thérapeute sont « sous influence » et n'ont pas leur libre-arbitre pour refuser une relation sexuelle avec lui.

Le docteur Louis Morissette, psychiatre, a d'abord diagnostiqué comme « personnalités borderline » les deux patientes de Saint-Laurent qui disent avoir eu des relations sexuelles avec lui pendant des années (ce qu'il nie). Il a ensuite mis en doute le fait que le phénomène de « transfert », par lequel un patient projette sur son thérapeute ses conflits non résolus (et souvent « tombe en amour » avec lui), n'est pas mesurable et n'est pas reconnu unanimement par la communauté scientifique.

Petit budget? Gros rabais au centre de liquidation mode LA BAIE

DU MERCREDI 10 MAI AU DIMANCHE 14 MAI

Choix de vêtements pour enfant

Certaines tailles seulement sont offertes. Nos prix ord. 7,99 \$ et moins. Quantité: 200.

Superprix
79 \$

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL* TOUTE LA MODE COUTURE POUR FEMME

Choix de grandes marques dont:

• Village • S.K. Wear

• Mr Jax • Jeans New York

*Sur les prix déjà réduits de 25 % à 50 %

**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.

Aussi en vigueur au centre de liquidation mode rue Sainte-Catherine Ouest, 8^e étage

Choix de jupes pour femme

Quantité: 100. Notre prix ord. 48 \$.

Solde 24,99 \$.

Superprix
699 \$

Assortiment de pantalons en molleton pour femme

Notre prix ord. 9,99 \$.

Solde 4,99 \$.

Superprix
339 \$

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL* TOUTS LES COMPLETS POUR HOMME

Choix de grandes marques

*Sur les prix déjà réduits de 25 % à 50 %

**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.

Aussi en vigueur au centre de liquidation mode rue Sainte-Catherine Ouest, 8^e étage

Assortiment de tee-shirts pour femme

Quantité: 50.

Notre prix ord. 19,99 \$.

Solde 9,99 \$.

Superprix
349 \$

Sélection de gilets Great Lake pour homme

Notre prix ord. 45 \$.

Solde 19,99 \$.

Superprix
499 \$

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL* TOUTS LES BLAZERS POUR FEMME

Choix de grandes marques

*Sur les prix déjà réduits de 25 % à 50 %

**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.

Aussi en vigueur au centre de liquidation mode rue Sainte-Catherine Ouest, 8^e étage

Assortiment de lingerie Private Expression

Quantité: 50. Notre prix ord. 52 \$.

Solde 34,99 \$.

Superprix
749 \$

Sélection de robes pour femme

Quantité: 100.

Nos prix ord. 39,99 \$ à 80 \$.

Superprix
1249 \$

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL* TOUTE LA LINGERIE POUR FEMME

Choix de grandes marques

*Sur les prix déjà réduits de 25 % à 50 %

**Le plus bas prix de détail sera réduit à la caisse.

Choix de pantalons Panchetti pour homme

Quantité: 50. Notre prix ord.

29,99 \$.

Solde 14,99 \$.

Superprix
399 \$

LES ARTICLES MARQUÉS EN VERT NE PEUVENT ÊTRE COMBINÉS À AUCUNE AUTRE RÉDUCTION

Premiers arrivés, premiers servis! Le choix des tailles est limité. Ventes fermes. Pas d'échange ni de remboursement.



Heures d'ouverture:

Lundi, mardi et mercredi:

9 h 30 à 18 h;

Jeudi et vendredi:

9 h 30 à 21 h;

Samedi:

9 h à 17 h;

Dimanche:

midi à 17 h.

Le Centre de liquidation mode

4908, rue Jean-Talon Ouest

(Entre Décarie et Victoria, du côté Sud)

Tél.: 739-6670

LA BAIE